

Fleurieux

sur l'Arbresle

Bulletin Municipal 2021





Carte d'identité communale République Française

Commune Fleurieux sur l'Arbresle
 Superficie 90 ha, 60a, 90 Ca
 Altitude de 209 à 403 m
 Population 2398 habitants au 1^{er} janvier 2020
 Habitants Fleurinoise, Fleurinois
 Situation 5 km du chef de canton : l'Arbresle,
 à 21 km du chef lieu de département : Lyon
 Caractéristiques : traversée par la RN7 et l'A89
 2 rivières (la Brévenne et le Buvet)
 2 lignes de chemin de fer
 Visite célèbre Napoléon en 1814

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	page 3
VIE MUNICIPALE	pages 4 à 15
ENVIRONNEMENT	pages 16 à 18
INTERCOMMUNALITÉ.....	pages 20 à 25
VIE ASSOCIATIVE.....	pages 26 à 40
HISTOIRE ET PATRIMOINE	pages 42 à 47
VIE PRATIQUE	pages 48 à 50
ETAT CIVIL.....	page 51



site internet : fleurieuxsurlarbresle.fr

Scannez et découvrez Fleurieux sur l'Arbresle

Bulletin municipal 2021

À conserver pour tous renseignements utiles

Directeur de la publication :
Diogène BATALLA, maire

Responsable d'édition : Karine BOUCHET

Rédaction : Commission communication
(Karine BOUCHET, Baptiste GAUDELUS, Frédérique MOULIGNEAU, Stanislas BOUCHET, conseillers municipaux), personnel municipal, associations, Communauté de Communes.

Conception graphique et réalisation : AJCCOM
69400 Porte des Pierres Dorées - www.ajcccom.fr

Distribution : mairie de Fleurieux sur l'Arbresle
Tirage à 1200 ex.



L'équipe Communication remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Les annonceurs

4 SRM	page 13
AI 2B KORTEN	page 47
My ALADINE	page 19
ARTELEK	page 19
AUTOMISSION GARAGE	page 12
AVS MULTITRAVAUX	page 36
AU CAMBODGE GOURMAND	page 7
LES CHARPENTIER DU LYONNAIS	page 9
CHAUSSENDE	page 7
CROUZET	page 7
DEPEYRE IMMOBILIER	page 21
EA SERVICE 69	page 23
ÉRIC MENUISERIE	page 23
GARAGE du ROND POINT	page 29
GUICHARD TOITURE	page 30
ITP	page 15
JCN INFORMATIQUE	page 31
JOMARD	page 33
JR WEB CONCEPT	page 12
LE RUCHER DE MACAMELI	page 9
MERCIER GROUPE	page 40
MTH CHAUDRONNERIE CONCEPT	page 35
ORPI	page 11
PARDON EGVB	page 18
PHARMACIE ABEILLE	page 25
PITAVY	page 33
POYET PFG	page 32
QUALI-LOGIS	page 25
VINCENT SARL	page 11

Nous tenons à remercier les artisans, les commerçants et les entreprises qui, par leur soutien, ont permis l'édition de ce bulletin. Accordez leur votre confiance.

Le mot du maire



L'année 2020 s'est achevée et je pense pouvoir dire que chacun d'entre nous l'a trouvée particulièrement éprouvante avec cette crise sanitaire inédite à laquelle nous avons dû faire face ensemble et qui nous a conduits à mettre une grande partie de notre vie entre parenthèses. J'ai naturellement une pensée chaleureuse pour ceux d'entre nous qui ont été touchés plus particulièrement par l'isolement, la maladie et le deuil, mais également pour ceux qui ont été touchés par l'impact économique violent des confinements successifs et je tiens à vous assurer du soutien de toute l'équipe municipale.

Je vous encourage à continuer à appliquer les gestes barrières au quotidien, à vous protéger et à protéger les vôtres, quand bien même la période des vaccins qui s'ouvre nous promet rapidement une embellie et la perspective de nous retrouver plus régulièrement dans des événements familiaux, associatifs et festifs qui nous ont tant manqué.

2020 fût également la première année de la nouvelle équipe municipale que vous avez élue à mes côtés et je peux vous assurer de son implication à mettre en œuvre son programme. Ainsi au cours des premiers mois, nous avons poursuivi

l'aménagement du centre bourg qui prendra vie cette année, renouvelé la mutuelle communale ainsi que les tarifs périscolaires basés sur le quotient familial pour que chacun puisse en bénéficier selon ses moyens, et nous avons mis à la disposition de chaque Fleurinois le PLU consultable sur le site de la mairie.

En 2021, de nombreux projets seront engagés, et vous seront partagés au fil des travaux : l'amélioration du stationnement du centre Bourg et la mise en place d'une borne de recharge des Véhicules Electriques, la diminution de la pollution lumineuse nocturne avec la mise aux normes de nos éclairages publics, la mise en place de jardins collectifs à proximité du cimetière, ou encore une médiathèque élargie avec une offre culturelle renouvelée et la mise en place d'un Conseil municipal des jeunes.

Nous lancerons également des études de projets majeurs pour notre commune, à commencer par une étude sur l'évolution du PLU, l'étude d'un local dédié à l'accueil périscolaire avec une micro-crèche et enfin, l'étude de l'implantation d'une résidence senior.

Je vous souhaite, à vous-même comme à vos proches et à ceux qui vous sont chers, une très belle année 2021 et mes meilleurs vœux de santé.

Bonne lecture,

Diogène BATALLA,
Maire de Fleurieux sur l'Arbresle



Composition du conseil municipal

Le maire et les adjoints :

- Maire : Diogène BATALLA
- Karine BOUCHET, 1^{ère} adjointe : Enfance, Jeunesse, Affaires Scolaires et Communication
- Philippe DRAIS, 2^{ème} adjoint : Urbanisme et Aménagement de l'espace
- Caroline BENOIT-GONIN, 3^{ème} adjointe : Environnement et Développement Durable, Sécurité et Prévention
- Guy COLENT, 4^{ème} adjoint : Animation, Affaires Culturelles, Jumelage et Affaires sociales (CCAS)
- Elvine LÉON, 5^{ème} adjointe : Finances, activité économique et Agriculture
- Aymeric GIRARDON, conseiller délégué : Bâtiments, Voirie et Réseaux Divers

Les conseillers municipaux :

- Mesdames Véronique BOUCHARD, Sylvie DESBOURDELLE, Evelyne GIRARDON, Isabelle MORESI, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT et Florence RIUS,
- Messieurs Thomas ALESSI, Olivier CHAMBE, Baptiste GAUDELUS, Vincent LABOURIER et Jean-Marie LEYGONIE.

Les commissions communales

Commissions	Responsables	Conseillers municipaux	Membres extérieurs
VOIRIE, BÂTIMENTS et RÉ-SEAUX DIVERS	Diogène BATALLA Aymeric GIRARDON	Thomas ALESSI Olivier CHAMBE Vincent LABOURIER Isabelle MORESI	Alexandre PAPIN Christian PETRINI Philippe ROUX
URBANISME et AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	Diogène BATALLA Philippe DRAIS	Thomas ALESSI Olivier CHAMBE Aymeric GIRARDON Evelyne GIRARDON Elvine LEON Jean-Marie LEYGONIE	
ENFANCE, JEUNESSE et AFFAIRES SCOLAIRES	Diogène BATALLA Karine BOUCHET	Véronique BOUCHARD Chani PETIT Florence RIUS	Patrick ABELS Ebba BERGERARD Nathalie DENIS
FINANCES et ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	Diogène BATALLA Elvine LEON	Caroline BENOIT-GONIN Karine BOUCHET Guy COLENT Philippe DRAIS Aymeric GIRARDON Evelyne GIRARDON Jean-Marie LEYGONIE Chani PETIT	
ANIMATION, AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES et JUMELAGE	Diogène BATALLA Guy COLENT	Evelyne GIRARDON Vincent LABOURIER Florence RIUS	Thierry AUDUC Nathalie DENIS Christian PETRINI Lionel STAQUET Catherine TAGLIONI
COMMUNICATION	Diogène BATALLA Karine BOUCHET	Baptiste GAUDELUS Frédérique MOULIGNEAU	Stanislas BOUCHET
AGRICULTURE	Diogène BATALLA Elvine LEON	Karine BOUCHET Olivier CHAMBE Chani PETIT	
SÉCURITE et PRÉVENTION	Diogène BATALLA Caroline BENOIT-GONIN	Vincent LABOURIER Frédérique MOULIGNEAU	Stanislas BOUCHET Nolwenn CARADEC
ENVIRONNEMENT et DÉVELOPPEMENT DURABLE	Diogène BATALLA Caroline BENOIT-GONIN	Thomas ALESSI Sylvie DESBOURDELLE Jean-Marie LEYGONIE Isabelle MORESI	Jean-François GIRARD Christian PETRINI Philippe ROUX

Le village se transforme et ça se voit !



Un Centre Bourg rénové autour de sa nouvelle place !

Après 30 mois de travaux, 2021 verra notre nouvelle place du village prendre son envol ! Une place conviviale avec sa terrasse, son terrain de pétanque, sa fontaine, et la quinzaine de nouveaux arbres prochainement installés qui dispenseront un ombrage estival bien apprécié ! Les commerces et services prendront progressivement leur place : pharmacie, médecins, salon de coiffure, esthéticienne, et notre bar du village, lieu de rassemblement essentiel à la vie en commun au fil des saisons.

Les premiers emménagements de particuliers sont déjà réalisés et la livraison des locaux professionnels, débutée en décembre, se poursuivra courant 2021. Ces derniers pourront alors lancer leurs aménagements pour vous accueillir dans les tout prochains mois.

Un Centre sportif pour le Rugby enfin terminé !

La fin des travaux de cet équipement sportif financés et coordonnés par la CCPA était très attendue tant les déboires ont été nombreux au cours du chantier. Et bien c'est chose faite et les travaux sont l'occasion d'améliorer la fluidité de la circulation sur le parking de la salle polyvalente, avec la création d'un nouvel accès à son extrémité Sud (en proximité du Marché à la Ferme). La toiture en bardage devra accueillir prochainement des panneaux photovoltaïques.

L'enfouissement des lignes électriques : une aubaine !

Certes, ces lignes électriques font partie de notre paysage depuis des années, mais tant sur un plan esthétique que sur un plan de sécurité de fonctionnement (moins d'avaries en cas de tempêtes & orages) et de coût d'exploitation, leur enfouissement est une aubaine pour la commune ! Les travaux ont été financés pour partie par la commune et ont permis notamment d'enfouir le réseau électrique de la rue du Carriat jusqu'à la RN7, elle se poursuit le long de la route de Bel Air. La fin des travaux est prévue pour avril 2021.

Une nouvelle destination pour nos eaux pluviales !

Les eaux pluviales sur le versant du Carriat seront reversées dans le bassin de Lafont. Les travaux ont commencé courant décembre et devraient se terminer fin mars.



Deux nouveaux immeubles à proximité du cimetière !

Ces deux projets qui relèvent de la sphère privée seront en travaux durant 18 mois avant de donner place à de nouveaux logements (et parkings privés) sur la commune. A l'occasion de ces chantiers, la Mairie envisage d'accroître le parc de stationnement public en toute proximité et de mettre en place dans ce périmètre des jardins partagés. A suivre donc !

Autorisations d'Urbanisme

Traitées en mairie de Fleurieux sur l'Arbresle - Mise à jour à fin 2020

Nombre de Permis de Construire et Permis d'Aménager :

Type d'autorisation	Quantité totale	Maisons individuelles	Immeubles collectifs	Garages ou abris de + de 20m ²	Locaux artisanaux, industriels ou agricoles	Extensions habitations	Vérandas	Divers modifications PC existant
Permis de construire	15	2	2	1	2	1	0	7
Permis d'aménager	3							
Refus	1	1						

Nombre de Déclarations Préalables :

Quantité totale	Terrasses, abris jardin ou voiture	Vérandas moins de 20m ²	Extensions	Piscines	Divisions parcellaires	Panneaux Photovoltaïques	Murs, clôtures, portails	Modif. ouvertures, toitures ou ravalement de façades	Agri-culture divers	Sans suite ou refus
58	12	1	2	8	2	10	2	16	3	2

Nombre de Dossiers de Certificats d'urbanisme : 41

Sur l'année 2020, toutes les demandes de conformité (DAACT) ont été accordées suite aux visites de contrôles effectuées par la commission urbanisme.

Pour tout renseignement en matière d'urbanisme : contacter le service Urbanisme de la mairie de Fleurieux soit par téléphone au 04 74 01 26 01 soit par mail: urbanisme@mairie-fleurieux.fr ou sur RDV pris auprès du service urbanisme. Pour mémoire, le PLU de la commune est disponible sur le site de la commune.

Éclairage public

Dans la continuité de ce qui avait été entrepris lors du précédent mandat et en relation avec le SYDER, la commission environnement poursuit les études et mises en travaux des installations des éclairages publics. Dans un premier temps, des travaux d'adaptation des armoires électriques de commande sont nécessaires afin de pouvoir mettre en place l'extinction nocturne dont tout le monde ne pourra que se féliciter. Dans un second temps, afin de répondre à une obligation réglementaire, il sera prévu le remplacement d'une partie des lampadaires du village. En effet, nous avons jusqu'en 2025 pour remplacer les lampadaires qui diffusent de la lumière tous azimuts, et de ce fait perturbent aussi bien les habitants que la faune environnante, par des lampadaires respectueux de l'environnement ne diffusant de la lumière qu'en direction du sol. Cette deuxième tranche de travaux est pour l'instant à l'étude et sera échelonnée sur les années à venir.

Borne de recharge pour véhicules électriques

En partenariat avec le SYDER et en coordination avec la CCPA, la commune s'est positionnée pour l'installation dans le centre du village d'une borne IRVE (Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques) du SYDER. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de service à la population et une véritable volonté de favoriser et de faire évoluer les modes de déplacements. Si l'accueil et l'utilisation de cette borne sont au rendez vous, il pourra alors être envisagé l'installation d'autres bornes sur la commune.





OPTIMISATION FISCALE ET FINANCIERE
PLAN RETRAITE

Christophe Chaussende

06.65.90.27.30

Vous accompagner pour :

- ✓ Optimiser vos placements
- ✓ Payer moins d'impôt
- ✓ Sécuriser votre famille
- ✓ Préparer votre retraite

Au Cambodge Gourmand

06 21 42 84 26


Restaurant Asiatique

A Fleurieux sur l'Arbresle, dans un petit caveau,
venez déguster une savoureuse cuisine asiatique
sur place ou à emporter

www.au-cambodge-gourmand.fr



CROUZET

FILS SAS

Travaux publics Terrassement • VRD

269 route des Bruyères
69210 Saint-Germain-Nuelles

04 74 01 00 44

contact@crouzetfils.fr

www.crouzetfils.fr



Sécurité

Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Etre prêt à intervenir en cas de crise majeure !

L'actualité récente l'a démontré dans des communes françaises devenues tristement célèbres, les catastrophes naturelles et climatiques peuvent toucher des populations de manière brutale et sévère.

Il est de la responsabilité de vos élus de se préparer et d'être prêts à vous protéger en cas de survenue d'une crise majeure sur la commune (séisme, inondation, fuite de gaz, ...). Aussi, le changement de municipalité 2020 a conduit à la nécessité de mettre à jour l'annexe du Plan Communal de Sauvegarde, c'est-à-dire le descriptif de l'organisation prévisionnelle de la gestion de crise et de la protection des habitants.

C'est chose faite pour cette première étape et le recensement des intervenants (élus, agents municipaux) qui pourront coordonner les actions à conduire (en matière d'alerte, d'information, de protection ou d'accompagnement de la population).

Pour l'année 2021, une autre étape importante sera à réaliser : la mise à jour de la cartographie des risques, à réaliser tous les 5 ans, et qui vous sera partagée dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ces informations sont en ligne sur le site de la Commune.

Participation citoyenne en action !



En 2015 la commune a mis en place le dispositif de « participation citoyenne » encadré par la gendarmerie nationale qui vient conforter les moyens de sécurité publique traditionnels.

Ainsi, certains de nos concitoyens sont particulièrement vigilants pour le compte de la collectivité et sont en lien avec la Mairie et les forces de l'ordre en cas d'identification de risques sécuritaires.

Ceci n'exclut pas quelques conseils de bon sens, simples à mettre en œuvre :

- Lorsque vous vous absentez, fermez le portail de votre habitation même pour 30 minutes.
- Verrouillez les portes de votre habitation (devant et derrière). Ne laissez pas les fenêtres ouvertes. Certaines personnes n'hésitent pas à grimper par l'extérieur au premier étage, voire au deuxième.
- Verrouillez votre véhicule et ne laissez pas des objets apparents (sacs à main, veste). Nous constatons encore de trop nombreux vols à la roulotte.

- En cas d'absence prolongée, vous pouvez passer à la brigade de gendarmerie vous inscrire dans le registre des Opérations Tranquillité vacances (OTV) où à l'Opération Tranquillité Entreprises (OTE). Les militaires de l'unité s'attachent à passer régulièrement dans l'entourage. Toutefois, ils ne rentrent pas sur votre propriété.
- Vous pouvez efficacement prévenir vos voisins de votre absence, qui peuvent relever votre courrier et apporter une attention sur votre résidence.
- En hiver la nuit est là de bonne heure. Vos habitations sont dans le noir en votre absence, alors que celles où il y a du monde sont éclairées et sont donc faciles à repérer pour un cambrioleur. Lorsque vous vous absentez pensez à mettre des minuteurs de lumière pour donner l'impression qu'une personne est présente.

En résumé, une seule consigne : Ne facilitez pas la vie des cambrioleurs !

N'hésitez pas à venir vers la gendarmerie, que ce soit en faisant le 17 de jour comme de nuit ou en vous dirigeant vers la patrouille qui passe à proximité de votre domicile. Vous pouvez également faire appel à vos élus pour qu'ensemble nous puissions travailler à votre sécurité.

Un radar pédagogique sur nos voies communales



La commune est propriétaire d'un radar pédagogique, lequel, comme son nom l'indique, n'a pas vocation à verbaliser mais à faire prendre conscience aux automobilistes de la vitesse à laquelle ils circulent. Doté d'un enregistreur, il permet également d'avoir des statistiques pour identifier objectivement les zones

les plus à risque et nécessitant une action communale.

Des campagnes de contrôle de vitesse sont déjà planifiées pour les mois à venir, et le radar pédagogique peut aussi être mis en place à la demande de riverains (sous réserve de conditions techniques). Les résultats des enregistrements & statistiques seront présentés en conseil municipal.

Zones de stationnement

Mise en place de zones de stationnement réglementées

Vivre à la campagne et voir fleurir des zones de stationnement réglementées multicolores (bleues, rouges) pourrait vous paraître à première vue assez saugrenu !

Et pourtant, notre Centre-Bourg, ses commerçants et ses services nécessitent un peu de discipline collective pour que chaque Fleurinois puisse en bénéficier en toute quiétude.

Ne vous-est-il jamais arrivé de ne pas trouver de place à proximité de la boulangerie pour un achat express ou devant le pôle de santé alors que vous n'étiez pas très en forme ?

C'est dans ce contexte que seront déployées au cours de l'année 2021 des zones de stationnement bleues et rouges en centre-bourg : pour que la localisation du sta-



tionnement soit adaptée à la durée du stationnement et permette au plus grand nombre d'accéder aux commerces et services sur des temps courts sans gêne. Pour accompagner les Fleurinois dans cette mise en place progressive, un disque de stationnement aux couleurs de notre village vous est offert dans ce bulletin.

Alors, à très vite dans un Centre-Bourg accessible et harmonieux !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont la mission est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro-crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : le Maire de la commune
- Un conseil d'administration : celui-ci est formé à parité

d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider. N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Le banquet des Aînés

Chaque année, le banquet des Aînés est organisé et financé par le CCAS.

Beaucoup d'entre vous, comptent sur ce moment pour se retrouver autour d'un repas festif et convivial.

Malheureusement, pour l'année 2021, compte-tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire pour prévoir des actions et manifestations, le CCAS a décidé d'annuler le Banquet mais a décidé de consacrer l'intégralité du budget du Banquet pour offrir un présent à tous les Aînés.

Ainsi, courant mars, chaque Fleurinois, âgé de 70 ans et plus, recevra un panier garni de produits élaborés par nos producteurs locaux !



LAURENCE ET FABIEN SCHOTS
Apiculteurs Récoltants

Tél. : 06 58 69 43 89
63 chemin de Casse Froide
69210 Fleurieux sur l'Arbresle
lerucherdemacameli@yahoo.fr
www.macameli.fr

Les Charpentiers du Lyonnais
Charpente - Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage

charpentiersancy@outlook.fr
Tél. 06 83 28 25 75 / 04 74 05 82 24
Le Couvent - 69490 ANCY

■ Cérémonie du 11 novembre

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée sans la présence du public.

Monsieur le Maire, Diogène Batalla et Monsieur Guy Colent, adjoint au Maire, se sont rendus au cimetière pour déposer une couronne de fleurs devant le monument aux Morts.

Monsieur le Maire a ensuite lu le discours officiel rappelant qu'il y a un siècle, dans la Citadelle de Verdun, Auguste Thin déposa un bouquet d'œillettes blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat.

Ce soldat, parmi des milliers est devenu le soldat inconnu. Il fut accompagné le 11 novembre 1920 sous les voûtes de l'Arc de Triomphe.

Monsieur le Maire a également rendu hommage à Maurice Genevoix, auteur de *Ceux du 14*, dont les cendres ont été transférées au Panthéon ce 11 novembre 2020. Le discours s'est achevé par un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Monsieur le Maire a rappelé leur nom.



■ La médiathèque

Des travaux de rénovation presque terminés !

La médiathèque a rouvert ses portes au public depuis le 9 septembre 2020, dans la salle des mariages de la mairie, en attendant la fin des travaux, visant à restaurer le lieu d'origine après l'incendie de mai. Nous espérons pouvoir réintégrer les locaux de la médiathèque début février 2021.

Pendant toute la durée des travaux, la médiathèque est ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi et de 14h à 18h les mardis, jeudis et vendredis.

Ces horaires seront amenés à changer dès la fin des travaux en cours. Vous en serez informés par mail, sur le site de la mairie, sur l'application PanneauPocket et sur le panneau lumineux.

Une adaptation pendant la période de confinement !

- Durant le confinement du mois de novembre, la médiathèque a, à nouveau, fonctionné par drive. Mais depuis le 1^{er} décembre, la médiathèque est à nouveau ouverte au public pour le plus grand bonheur de toutes les lectrices et tous les lecteurs.

- Il est toujours possible de faire des réservations de documents grâce à notre site internet : <https://reseau3sf-pom.c3rb.org/> et de venir les chercher dans la salle des mariages aux heures d'ouverture.

Les projets à venir

Nous avons plusieurs projets en préparation pour l'année 2021 :

- La mise en place d'une « foire aux livres », une vente de livres au profit du téléthon et de la médiathèque.
- Trois clubs lecture par mois, un pour les enfants de 7 à 11 ans, 12 à 15 ans et 15 ans et plus.
- Des ateliers d'écriture pour tous les âges autour du conte, de la poésie, des jeux de rôles.

Nous avons hâte de vous revoir !

Le site internet de notre commune fait peau neuve !



Le site Internet de la commune avait besoin d'un rafraîchissement ergonomique et technologique et c'est chose faite depuis le début de l'année !

La migration est une démarche lourde et si le socle documentaire est mis à jour, les quelques informations manquantes reprendront leur place petit à petit au fil des prochaines semaines. Un grand merci aux élus de la Commission Communication pour les travaux réalisés.

Chaque association Fleurinoise sera contactée pour mettre à jour ses identifiants et procédures de contribution au cours du premier trimestre 2021.

Alors bonne année et longue vie à notre nouveau site !

Voir le site : <http://www.fleurieuxurlarbresle.fr>

Panneau Pocket

Evidemment le PanneauPocket qui nous annonçait les événements festifs du village nous manque, et son temps reviendra ! Nous sommes déjà plus de 822 habitants connectés à cette information en temps réel et l'alerte Gendarmerie du 19/12 matin a démontré que ce canal d'information est essentiel également pour la sécurité de chacun en cas de crise ou d'urgence.

Alors, merci à tous les abonnés et quand vous présentez vos vœux à vos voisins et amis non encore abonnés, prenez le temps de les aider à se connecter !



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

VINZENT S.A.R.L.

Tél. 06 12 93 41 31

179 rue du Grand Cerisier

69210 FLEURIEUX - SUR - L'ARBRESLE

Francisco BRAVO

07 66 23 56 76

Agent Commercial
RSCC Lyon 847102670

Orpi L'Arbresle Transactions
9, rue Gabriel Péri 69210 L'ARBRESLE
04 74 71 11 42
www.orpi.com



Noël solidaire à l'école du Chêne

Cette année les 238 élèves de l'école du Chêne ont participé à une action Noël solidaire : penser à ceux qui ont peu !



Après avoir collecté, des boîtes vides, des produits d'hygiène, des douceurs, des écharpes, des bonnets, des livres, des magazines,... l'ensemble des élèves de l'école s'est mis au travail. Les boîtes ont été décorées en arts visuels, des cartes de Noël ont été réalisées, des poèmes ont été écrits par les plus grands. Vendredi 27 novembre, par petits groupes il a d'abord fallu faire du tri, des catégories. Puis les élèves ont rempli les boîtes avec application en mettant à chaque fois : une chose qui tient chaud, une douceur, un divertissement, un mot doux, un produit d'hygiène.

Nous avons ainsi préparé 137 boîtes qui ont été confiées à une association afin qu'elles soient distribuées aux plus démunis.

L'école remercie tous les parents d'élèves pour leurs dons.



12

AUTOMISSION
Proximité, Technicité, Qualité

**MECANIQUE - REPARATION
ENTRETIEN - DIAGNOSTIC
ELECTRONIQUE ET ELECTRICITE**

Du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-19h

☎ 04 82 91 17 87 ou 06 61 91 33 23 ou 06 78 28 87 95
✉ garageautomission@gmail.com
📍 3780 Route Napoléon 69210 Fleurieux sur l'Arbresle
🌐 www.garageautomission.com

Scannez-moi

JR Web Concept

Developpeur Web en Freelance

Blog, Site Vitrine, Site E-Commerce, Refonte ...
Création, conseil, accompagnement dans votre projet

Contact : Jean Rémi Jeunet
Tél : 06.35.31.45.64
Mail : contact@jrwebconcept.fr

www.jrwebconcept.fr

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2021-2022

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez dans un premier temps, l'inscrire en Mairie. Cette inscription concerne les enfants nés en 2018 et avant.

Quelles sont les démarches à entreprendre ?

Vous devez fournir les documents suivants à la mairie :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Une pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- Pour les parents séparés, le jugement de divorce
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

La période d'inscription se déroulera du 15 au 31 mars 2021.

Vous pourrez vous rendre directement en mairie ou bien télécharger les documents qui seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

Il faudra ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez obtenir l'accord du maire de votre commune de résidence et du maire de la commune d'accueil.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la scolarisation des enfants est obligatoire à partir de 3 ans, c'est-à-dire à la rentrée de septembre de la 3e année de l'enfant.

Les portes ouvertes de l'école du Chêne se dérouleront le vendredi 18 juin 2021 à 16h30, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

4 SRM

**PLATRERIE – PEINTURE
SOL SOUPLE - ISOLATION**

**237 RUE DE MONTEPY
69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE**

Dirigeant
Stéphane
MERCIER

06.80.01.81.34

www.4srm.com

facebook 

■ Cantine scolaire, anticiper pour ne pas gâcher !

Dans les cantines françaises, un tiers des plateaux part à la poubelle. Pour une cantine qui sert 100 repas, cela représente 7 à 10 tonnes par an et une facture de 15 à 20 000 € !

Heureusement, le contexte Fleurinois n'est pas aussi catastrophique, et des efforts sont faits au quotidien par les équipes pour éviter le gaspillage alimentaire (ergonomie de la distribution, quantités proposées, information des élèves, ...).

Sur notre commune, la principale source de gaspillage aujourd'hui réside dans la difficulté à anticiper le nombre de repas à préparer, avec des enfants inscrits qui ne viennent pas déjeuner ou à l'inverse, des enfants non-inscrits qui se présentent à l'heure du déjeuner et sont naturellement pris en charge.

Afin de limiter la surconsommation induite par cette part d'incertitude, les changements suivants sont mis en place à compter du début d'année :

- Les repas servis sans inscription seront facturés au double du prix standard,
- Les inscriptions hebdomadaires seront à confirmer

une semaine à l'avance,

- Les repas non pris et non annulés dans les mêmes délais seront facturés.

A titre d'exemple, pour les repas de la semaine 4 de Janvier 2021 :

- L'inscription devra être transmise au plus tard le dimanche soir de la semaine 2 pour les enfants non encore inscrits,
- L'annulation devra être transmise au plus tard le dimanche soir de la semaine 2 pour les enfants inscrits et qui ne souhaiteraient pas déjeuner sur une ou des journées de la semaine 4.

Les cas particuliers des situations familiales ou professionnelles qui ne permettent pas cette anticipation pourront être signalés en Mairie pour une prise en compte bienveillante.

Nos bambins bénéficient d'un cadre de vie scolaire et d'une qualité alimentaire de très bon niveau, il est de notre responsabilité de ne pas gaspiller

■ Un Conseil Municipal pour nos enfants !

Le conseil municipal des jeunes est un projet éducatif qui vise à permettre l'apprentissage de la citoyenneté, la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...), et la découverte de la conduite de projets.

Notre conseil municipal des jeunes permettra aux jeunes Fleurinois :

- de participer à la vie de leur commune, de donner leur avis et influencer sur les projets de la collectivité,
- de définir des projets et de les mettre en œuvre avec un accompagnement adapté,
- de développer des rencontres inter-générationnelles.

Les projets porteront en particulier sur les thèmes de l'environnement, de la culture, des loisirs et de la solidarité mais également sur les questions touchant à la jeunesse.

Le conseil municipal des jeunes sera composé de 12 jeunes Fleurinois scolarisés en CM1, CM2, 6e et 5e. Ils seront élus au cours de l'année 2021 pour un mandat de 2 ans.

Ce projet porté par la commission Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires a été adopté par le conseil municipal en Décembre 2020.

■ Point Information Jeunesse (P.I.J.)

Le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle est un lieu ressource pour informer les jeunes de 11 à 30 ans, leurs parents mais aussi pour les professionnels sur toutes les questions liées à la jeunesse.

Au sein du PIJ vous retrouverez des informations neutres et à jour, un espace informatique avec un accès internet gratuit, et une imprimante.

Deux informateurs jeunesse sont présents pour vous accueillir, échanger et vous accompagner en fonction de vos besoins ... alors, n'hésitez plus, venez nous voir !

Le PIJ est là pour vous aider à :

- Trouver un job, un stage ou un emploi
- S'orienter, découvrir des métiers et des formations
- La santé
- Le logement
- La vie quotidienne
- La vie Associative et Citoyenne
- Près de chez toi : Sortir et se divertir
- L'international



Point Information Jeunesse

Place Pierre-Marie Durand
69210 L'Arbresle
Tél. 04 74 72 02 19 / 06 13 20 52 12
Courriel pij@paysdelarbresle.fr

ITP

Plomberie
Sanitaire
Chauffage
Adoucisseur d'eau

Tel: 09 67 10 64 86

■ Notre environnement : arrêtons d'en parler, faisons-le évoluer !

Galvaudé, détourné, le mot environnement a pu en lasser plus d'un. Pourtant, rien ne devrait nous faire oublier que derrière cette notion se cache notre qualité de vie et que dans ce domaine, comme ailleurs, rien n'est jamais acquis. La commission municipale Environnement s'est donné un périmètre d'action qui servira de base de travail avec les autres commissions municipales, collectivités territoriales ou en autonomie.

Ressources & énergies

- Accompagnement pour une autre manière de consommer l'eau,
- Encourager les constructions et rénovations passives des particuliers (élaboration d'une plaquette « projet immobilier »),
- Privilégier les prochaines constructions et réhabilitations communales en Haute Performance Énergétique/Passif.

Déchets, pollution et nuisances

- Accompagnement pour la réduction des déchets,
- Contrôler les nuisances sonores (salle polyvalente),
- Diminuer la pollution lumineuse nocturne en collaboration avec le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône),
- Fédérer la population pour le nettoyage participatif biennuel du village,
- Sensibiliser à la pollution de l'eau par les produits domestiques,
- Encourager les modes de déplacement doux.

Biodiversité

- Reboisement du parc du Chêne,
- Favoriser la végétalisation du kiosque pour les jeunes,
- Végétalisation de notre village et des espaces communaux,
- Candidater au label Api Cité ©, label à but non lucratif qui vise à mettre en avant l'implication des collectivités dans la préservation des abeilles et des pollinisateurs sauvages,
- Accompagner les Fleurinois dans la lutte contre les nuisibles (ambrosie, moustique tigre, frelon asiatique, renouée du Japon...).

Economie locale

- Favoriser les circuits courts pour mettre en valeur nos producteurs locaux, restaurer du lien social et limiter notre impact énergétique,
- Proposer des expériences d'espaces de travail partagés.



Dernières infos environnement

Nouveau règlement des deux déchèteries publiques



Depuis le 3 février 2020, les conditions d'accès en déchèteries publiques ont été modifiées. Les deux déchèteries du territoire sont ouvertes

uniquement aux particuliers du Pays de L'Arbresle et aux services techniques des 17 communes.

Les professionnels ont pour obligation réglementaire de gérer leurs déchets dans les filières spécialisées telles que : déchèterie professionnelle (nouveau site à Fleurieux sur L'Arbresle), plateforme de déchets verts, contrats de location de bennes, ... Si vous faites des travaux, n'hésitez pas à demander à votre artisan le justificatif de la bonne élimination des déchets produits.

Afin de s'assurer que seuls les particuliers utilisent les déchèteries, il a été instauré un quota de passages pour chaque usager valable du 1er janvier au 31 décembre :

- 24 passages par an en véhicule d'un gabarit jusqu'à 3 m³
- 6 passages par an en véhicule de gabarit entre 4 et 12 m³.

Ce quota est largement supérieur à la moyenne de fréquentation d'un usager qui est de 8 passages à l'année ; et en cas de quota insuffisant ou de véhicules refusés (Les véhicules de plus de 12 m³ et de type camion plateaux sont interdits en déchèteries), le particulier peut accéder à la déchèterie professionnelle.

Avant d'aller en déchèteries, n'oubliez pas votre carte d'accès, elle est obligatoire. Vous retrouverez le formulaire de demande de carte de déchèterie sur le site de la CCPA.

Nouveau magasin pour la RESSOURCERIE du Pays de L'Arbresle REPA'AR

**RÉOUVERTURE DE LA RESSOURCERIE
DU PAYS DE L'ARBRESLE
SAMEDI 5 DÉCEMBRE**



SAMEDI :
DE 10H À 12H30 ET DE
14H À 18H

MERCREDI :
DE 14H À 18H

NOUVELLE ADRESSE !
120 RUE PIERRE PASSEMARD
À L'ARBRESLE



La Ressourcie a ouvert ses portes au 120 rue pierre Passemard à L'Arbresle, en face de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Ouvert pour les dons d'objets en bon état et pour acheter tous types d'objets du quotidien : textile, bibelot, petits appareils électriques, livres, ...

L'association REPA'AR vous attend pour réceptionner vos dons d'objets en bon état (pas de meubles) et pour vous accueillir dans sa nouvelle boutique. Un geste solidaire et écologique.

Merci de respecter les mesures sanitaires : port du masque, distanciation, gel hydroalcoolique,...

Horaires d'ouverture :

Samedi : 10h/12h30 - 14h/18h

Mercredi : 14h-18h

Toutes les informations sur leur page FACEBOOK REPA'AR <https://www.facebook.com/REssourcierieduPaysdeLArbresle>

Poursuite de l'opération COMPOSTEUR à 20 € et nouveau guide sur le compostage



Plus de 2500 composteurs individuels ont été distribués depuis 2016 sur le territoire du Pays de L'Arbresle, soit 15 % des foyers équipés ! Et plusieurs distributions seront organisées en 2021. Alors si vous souhaitez en acheter un, sachez que la CCPA vous le propose à 20 € (dans la limite de 2 par foyer).

Pour cela, il vous suffit de télécharger le formulaire sur le site Internet de la CCPA et de l'envoyer accompagné des pièces nécessaires (justificatif de domicile et chèque correspondant).

Vous souhaitez installer un composteur partagé pour votre copropriété ou votre quartier, faites-vous connaître auprès des services qui vous aideront à la mise en œuvre.

Des questions sur le compostage, le nouveau guide (téléchargeable sur www.paysdelarbresle.fr) est là pour vous apporter toutes les réponses

Informations : lea.raquin@paysdelarbresle.fr /
Tél. 04 74 01 95 63

■ Recettes maison, simples, faciles et écologiques

Lotion tonique hydratante et régénérante

Ingrédients pour un flacon de 125 ml :

- 35 ml Hydrolat (ou eau) de fleur d'oranger
- 55 ml d'eau filtrée ou en bouteille
- 28 gouttes de conservateur naturel : Isocide / cosgard / cosmegard / extrait de pépins de pamplemousse concentré selon la boutique en ligne de produits pour cosmétiques fait maison.
- 10 ml de glycérine végétale
- 25 ml de jus d'aloès Vera

Ajouter dans un flacon les ingrédients dans l'ordre de la liste. Fermer et secouez pour bien mélanger. Laisser reposer quelques heures avant utilisation. Se conserve 3 mois.

Si l'on ne veut pas ajouter de conservateur, bien conserver au frais.

A noter : en cas d'utilisation d'extrait de pépins de pamplemousse, bien s'assurer d'utiliser du jus et non du gel d'aloé vera car ce dernier contient de la gomme xanthane qui se transforme en filaments au contact de l'extrait de pépins de pamplemousse.

Conseil d'utilisation :

A appliquer sur le visage le matin avant maquillage ou le soir après démaquillage à l'aide d'un coton (lavable). Ne pas rincer.

Lessive maison

Ingrédients pour 3 litres d'eau :

Vous pouvez trouver les ingrédients au rayon entretien d'un supermarché

- 3 litres d'eau
- 150 g de savon de Marseille en paillettes
- 150 g de cristaux de soude (ne pas confondre avec du bicarbonate de soude ni avec de la soude caustique)
- 6 cuil à soupe de bicarbonate de soude
- ½ verre de vinaigre blanc

Réserver un petit peu d'eau et délayer les cristaux de soude dedans.

Faire bouillir le reste de l'eau dans un récipient, ajouter le savon râpé ou en paillettes et laisser à feu moyen pendant 5 à 10 minutes en remuant.

Hors du feu (quand on peut mettre un doigt dedans), incorporer les cristaux de soude délayés dans l'eau.

Mixer avec un mixer plongeant (on peut aussi le faire dans un blender).

Laisser refroidir et remixer plusieurs fois pendant 24 h pour éviter que ça ne fige trop.

Verser dans un flacon.

Utiliser en machine comme une lessive liquide classique. Vous pouvez ajouter 1 à 2 cuil. à soupe (pour 5 kg de linge) de bicarbonate de soude pour le linge couleur ou du percarbonate de sodium pour du linge blanc.

Conseil : Faire de temps en temps une machine à 95°C avec 250 ml de vinaigre blanc.

The logo consists of the word "PARDON" in a large, bold, blue font with a yellow outline, and "EGVB" in a smaller, bold, blue font with a yellow outline below it. The text is enclosed in a thin yellow border.

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE & CLIMATISATION**

Rémi PARDON - 06 07 11 98 99

ou

Sébastien GUILLOUD - 06 46 91 41 47

Salle d'exposition & bureau

www.egcb-electricite.fr - courriel : contact@pardon-egvb.fr

Tél. 09 84 00 20 14 - 07 69 74 25 65

6 montée du chêne - 69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

TAMPON CREATIF

100 % personnalisable
100 % unique



Réalisez votre tampon avec
www.my-aladine.com



MADE IN FRANCE
FABRIQUÉ
À FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

My ALADINE

Suivez-nous sur



artelek

365 Chemin des Cèdres
69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle
06 22 42 79 20

- Électricité
- Plomberie
- Climatisation
- Aménagement

www.artelek.fr

***A votre service depuis 10 ans à
FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE !***



Communauté de Communes

du Pays de L'Arbresle

Nouveau mandat 2020-2026

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, **Pierre-Jean ZANNETTACCI** a été réélu lors du conseil communautaire du 9 juillet.

Les Vice-Présidents et délégués.

1^{er} Vice-Président : Florent CHIRAT (agriculture, tourisme)
Délégué : Franck CHAVEROT (agriculture)

2^{ème} Vice-Président : Noël ANCIAN (développement économique)
Délégué : Charles-Henri BERNARD (développement économique)

3^{ème} Vice-Présidente : Virginie CHAVEROT (mobilités, transport)

4^{ème} Vice-Président : Morgan GRIFFOND (transition écologique et énergétique, environnement, déchets)
Délégué : Daniel LOMBARD (déchets)

5^{ème} Vice-Président : Diogène BATALLA (finances, informatique et mutualisation)
Délégué : Olivier LAROCHE (mutualisation)

6^{ème} Vice-Président : Jean-Bernard CHERBLANC (solidarités)

7^{ème} Vice-Président : Alain THIVILLIER (aménagement du territoire)

8^{ème} Vice-Président : Richard CHERMETTE (culture, jeunesse et sport)
Délégué : Yvan MOLLARD (sport)
Délégué : Frédéric TERRISSE (jeunesse)

9^{ème} Vice-Président : Christian MARTINON (voirie, pluvial et assainissement)
Délégué : Bertrand GONIN (pluvial et assainissement)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Présente sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et Instagram, la Communauté de Communes vous informe et vous invite à partager la vie de son territoire.

Cette présence numérique permet de faire connaître le fonctionnement, les événements, les services et actualités du territoire. Suivez, commentez, partagez, likez !

Facebook : @paysdelarbresle Instagram : Paysdelarbresle

LinkedIn : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes est en ligne.

Retrouvez dès maintenant le Rapport d'activités sur le site www.paysdelarbresle.fr



Plus d'informations :

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
Tél. 04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

■ Développement Économique

Fonds de solidarité au commerce et à l'artisanat du Pays de L'Arbresle.

Pour faire face à l'impact immédiat de la crise sanitaire lié à la COVID-19, la CCPA a mis en place un plan de soutien à l'économie locale. Ce fonds s'adressait aux entreprises sédentaires et domiciliées sur le territoire du Pays de L'Arbresle.

Une subvention forfaitaire composée d'un seuil plancher de 1000€.

Ce seuil pouvait être complété :

- D'un montant forfaitaire de 500 € en cas de paiement d'un loyer
- D'un montant forfaitaire de 500 € en cas d'emploi d'au moins 1 salarié

Les demandes ont été faites du 4 mai au 15 juin. 270 dossiers ont été déposés.

Le Canevas 2.0, espace de coworking du Pays de L'Arbresle pour un besoin ponctuel ou régulier.

L'accès à l'espace Le Canevas 2.0 est possible suivant deux modalités proposées :

- Un accès "membre" avec quatre formules d'abonnements mensuels permettant un accès indépendant 24h/24 7j/7 ;
- Un accès « non-membre » avec une tarification à l'usage et des horaires limités (demi-journée ou journée) sans abonnement, sur réservation préalable de son poste de travail.

4 espaces à louer (2 bureaux, 2 salles de réunion) avec une tarification à l'heure, à la demi-journée ou la journée



Un lieu fédérateur et convivial

Au-delà d'une offre de services "coworking", ce lieu propose :

- Un service d'accueil et d'orientation des porteurs de projet / créateurs d'entreprise pour les orienter dans leurs démarches (sur RDV, avec l'animatrice du lieu) ;
- Une offre en animations collectives dédiée aux entrepreneurs (utilisateurs du coworking mais pas seulement) ;
- Des temps d'échanges et des rencontres, en lien avec les partenaires dédiés à l'entrepreneuriat et les partenaires locaux (CEOL, IDDL...).

Pour plus de renseignements :

Marine BRAILLON - 04 87 34 02 71

lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr

84 Rue Claude Terrasse, 69210 L'Arbresle

TRANSACTIONS

ESTIMATIONS



CONSEILS



Christine Depeyre

IMMOBILIER
since 1993

VÉRITABLES

VISITES VIRTUELLES  

DIAGNOSTICS OFFERTS
POUR TOUS MANDATS
EXCLUSIFS VENDUS
PAR L'AGENCE

PRÉSENT SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX



ET SUR LES SITES DEDIEÉS
À L'IMMOBILIER

3 agences sur l'Ouest Lyonnais, à votre service :

9 rue de Paris
69210 L'Arbresle
04 74 01 38 98

27 rue des Merciers
69380 Chasselay
04 74 01 38 98

3 route de la Douane
69126 Brindas
04 78 19 00 43

www.christine-depeyre-immo.com

Voirie - Mobilité

Extension du parking de la gare du Charpenay



Afin de faciliter la mobilité sur son territoire, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a déjà réalisé de nombreux aménagements d'aires de stationnement sur les gares de son territoire (Dommartin, Lentilly, L'Arbresle et Sain-Bel).

Suite à l'aménagement d'une première partie du parking du Charpenay sur la commune de Lentilly en 2009 et dans un souci de renforcer la mobilité la Communauté de Communes a réalisé 248 places de stationnement supplémentaires.

Les travaux ont consisté notamment, suite aux terrassements, à la mise en place d'une couche de forme et d'assise drainante sous les places de stationnement puis un revêtement bitumineux sur les zones de circulation. Les travaux permettent ainsi une bonne gestion des eaux de ruissellement pour mieux intégrer les eaux pluviales. Un aménagement paysager a vu le jour aux abords du parking afin de compléter l'ensemble.

Le coût des travaux est de 718 571.24 € TTC avec des subventions à hauteur de 244 896€ de la part de l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité et 140 568 € de la part de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Le parking a été ouvert au public le 1^{er} mars 2020.

Création d'une aire de covoiturage



Pour compléter de manière innovante les dispositifs de parking de gares réalisés depuis 2009 et faciliter la mobilité sur son territoire, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a souhaité réaliser une aire de covoiturage sur un point stratégique.

Dans un souci de développer une mobilité alternative et un changement d'habitude des usagers utilisant seul leur véhicule particulier, la CCPA a réalisé cette aire de covoiturage à l'entrée de l'A89 sur la commune de Fleurieux sur L'Arbresle.

Située sur un lieu de passage quasi obligatoire pour se rendre sur Lyon, ce site concentre beaucoup d'avantages pour être très utilisé.

Les 28 places de stationnement créées dont 1 pour les Personnes à Mobilité Réduite rencontrent depuis l'ouverture de l'aire en septembre 2019 un réel succès.

Les travaux, réalisés avec un objectif de développement durable, se décomposent notamment par la mise en place de matériaux permettant une infiltration des eaux de pluie et l'installation de mâts d'éclairage public alimentés par des panneaux solaires.

Le coût des travaux est de 110 640 € TTC.

Habitat

Le Programme Local de l'Habitat du Pays de L'Arbresle approuvé en 2014 est arrivé à son terme fin 2019.

Il a été prorogé de deux années dans l'attente de l'élaboration du prochain PLH afin d'assurer une continuité de la politique en matière d'habitat menée par la Communauté de Communes. Il comprend des actions comme le soutien à la production de logements sociaux, à la réhabilitation du parc privé, mais également l'accompagnement vers et dans le logement des jeunes et des ménages les plus fragiles ...

Porté par les élus et co-construit avec les acteurs du territoire, le troisième PLH du Pays de L'Arbresle est donc en cours d'élaboration depuis mi-2020. Il définira pour 6 ans les orientations et le programme d'actions de la politique de la Communauté de Communes pour répondre aux besoins en logements et en hébergements (parc public et privé, parc existant et constructions nouvelles).

2020 aura été l'année du lancement de l'élaboration et de la réalisation du diagnostic pour analyser les besoins et définir les enjeux du territoire.

Agriculture

Dans le cadre du plan de soutien au tissu économique local face à la COVID19 les dossiers agriculture ont représenté 4% de la demande totale pour un montant global de 12 000 € d'aides accordées.

En 2020, la CCPA a accompagné la création d'un nouvel atelier de transformation collectif sur le territoire, ce qui porte à 5 le nombre d'ateliers de transformation créés depuis le début du mandat.

Dans le cadre du financement des animations scolaires agricoles, trois films pédagogiques ont été réalisés pour présenter l'agriculture locale.

Des rencontres entre les cédants et les porteurs de projets agricoles ont été organisées. Une convention avec la Chambre d'Agriculture pour favoriser l'installation et la transmission des exploitations a été signée.

La CCPA a porté en 2020 une étude concernant la mise aux normes de retenues collinaires dans la région de Bessenay afin de mettre en place une dynamique globale de gestion de l'eau agricole.



Dans le cadre du Plan Beaujolais pour le soutien de la filière viticole, la CCPA a apporté une aide à la Cave AGAMY concernant l'opération "distribution des vins du Beaujolais sur le marché traditionnel Français".

Enfin, un pont bascule a été construit sur la commune de Savigny pour permettre aux agriculteurs du secteur de disposer d'un outil de pesage adapté.

Solidarité

Petite enfance

La Communauté de Communes a créé des Relais Assistants Maternels (RAM) répartis sur le territoire au service des assistants maternels et des familles.

- **Relais Trottinette** (RAM itinérant) / Isabelle QUARANTE 117 rue Pierre Passemard - 69210 SAIN-BEL
Tél. 04 74 01 68 81 - Port : 06 59 54 52 24
Mail : relais.trottinette@paysdelarbresle.fr
- **Relais La Ronde des Loupiots** / Sylvie LE GAL
6 impasse Charassin - 69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 37 58 05 28
Mail : relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr
- **Relais Les Ecureuils** / Aurélie PELISSIER
15 rue de la Mairie - 69210 LENTILLY
Tél : 04 74 01 52 59
Mail : relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr
- **Relais Pas à Pas** / AUDREY POLTURAT 2 rue du Musée – Le Trêve
69210 Saint Pierre la Palud Tel : 04 87 34 02 67

Développement social



Dans le cadre des « Aînés Connectés » une conférence de deux heures a eu lieu le 20 février sur « Comment surfer sur internet en toute sécurité » : mot de passe efficace, reconnaître les mails frauduleux et les spams, acheter en ligne...

Du 7 au 21 octobre se sont tenues les Semaines de la parentalité. Deux semaines d'ateliers, conférences, temps d'échange avec des professionnels de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité... Ce programme s'adressait aux parents, grands-parents, ados, enfants et professionnels du territoire.

23

ERIC MENUISERIE
Menuiserie - Agencement - Fermeture
Éric Michelin - Gérant
04 74 72 54 84 www.eric-menuiserie.fr
06 78 01 21 30 e.menuiserie@orange.fr
183, rue de la croix saint Vérand 69210 Fleurioux sur l'Arbresle

ENARD Alexandre
Chef d'entreprise
E.A Services
Bricolage, Jardinage, Entretien, Multi-services
Tél. 07 77 38 69 42
EAservices@gmail.com
334 route de Paris
69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

Tourisme

Les Balades Gourmandes



Marcher et manger !

Toute l'année 7 balades à faire en toute autonomie avec sa fiche de rando, le jour de son choix.

A la pause vous dégusterez un pique-nique de produits locaux (qui peut être livré directement sur l'aire de pique-nique selon la balade choisie !).

Idée cadeau : La formule journée et la formule 2 jours incluant la balade avec le diner, la nuitée et le petit-déjeuner sont également disponibles sous la forme de coffrets cadeaux à offrir aux amoureux de la nature et des bons produits !

Dimanches Électriques : La saison 2 des balades en VTT électriques

De mars à octobre, accompagné par un guide-monteur et en petit groupe de 10 personnes, partez en balade en VTT électrique à la découverte des beaux chemins du Pays de L'Arbresle. RDV pour une saison 3 dès le mois de mars 2021 !



Les GnoLus : 12 circuits ludiques de Géocaching dans les Monts du Lyonnais

Dans les Monts du Lyonnais, partez à la chasse aux GnoLus, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire...

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez les 12 parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par son patrimoine et partez à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre territoire !

Plus de 3300 balades ont été effectuées cette première année. 200 familles ont découvert le parcours de L'Arbresle et 135 le parcours de Bessenay, alors pourquoi ne pas commencer vous aussi votre chasse aux GnoLus ? L'application "Les GnoLus" est disponible gratuitement sur Android et IOS.

Les balades ludiques

7 nouvelles balades ludiques viennent d'être créées et sont disponibles depuis les vacances de la Toussaint 2020 !

Le principe ? Muni de votre livret-jeu, partez découvrir en famille le village du Pays de L'Arbresle de votre choix ! Le parcours est jalonné de questions mystères qui vous permettront de résoudre tous ensemble l'énigme finale.

Mercredis-découverte et animations du samedi

Du printemps à l'automne, quel que soit votre âge, les Mercredis-Découverte et les animations du samedi vous offrent de nombreuses occasions de découvrir les paysages variés, la nature, le patrimoine, les produits du ter-



roir et les savoir-faire des artisans de notre belle région.

Rendez-vous dès les vacances de Pâques 2021 pour une nouvelle saison de découvertes dont vous pourrez retrouver le programme complet sur le site internet de l'Office de Tourisme ou bien directement en mairie !

Animations Nature

Durant tout l'été les samedis, des animations en petit groupe pour toute la famille à la découverte des Espaces Naturels Sensibles des Crêts Boisés et des Carrières de Glay pour découvrir la richesse de la flore locale !

Patrimoine Gourmand

Durant tout l'été, des visites en petit groupe du centre historique de L'Arbresle, du centre historique de Savigny et des Carrières de Glay ont été proposées les mardis et jeudis matins, avec en fin de visite pour le déjeuner un pique-nique de produits locaux livrés directement sur place !

Plus d'infos sur toutes ces animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.arbresletourisme.fr



L'Archipel

Pour quelques heures ou une journée entière, l'Archipel vous propose :

Un espace aquatique Archi-Cool :

bassins ludiques, pataugeoires et toboggans transporteront petits et grands autour de nombreux jets d'eau et des joies de la glisse. Pour les plus sportifs d'entre vous, laissez-vous tenter par le bassin sportif de 25 mètres à 8 lignes d'eau !

Un espace forme Archi-motivé dédié à la remise en forme sur plus de 350 m² (plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs)

Un espace bien-être Archi-détendu : saunas, hammam, jacuzzi et douches émotionnelles, apaisement garanti pour votre corps et esprit !

Et pendant les vacances scolaires ?

L'Archipel propose de nombreuses animations pendant les vacances scolaires : Halloween, Noël, fun boat, parcours aventure, soirées aquagym, nocturnes, concerts et bien d'autres !

Retrouvez toutes les informations concernant les tarifs, activités et horaires sur le site www.archipel-aquacentre.fr

Restons connectés, retrouvez-nous dès maintenant sur Facebook

L'Archipel, Aqua-Centre.

Route de Grands Champs 69210 SAIN-BEL
Tél. 04 74 01 55 00

www.archipel-aquacentre.fr contact@archipel-aquacentre.fr



25



Pharmacie des Abeilles

une équipe à votre écoute
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
le samedi de 9h00 à 12h30

Matériel médical - Orthopédie - Contension - Parapharmacie

46 rue du jardin - Le bourg
69210 Fleurieux sur l'Arbresle

QUALI LOGIS
L'éthique qualité

Chauffage, Plomberie, Climatisation
Dépannage Conception & Installation

04 78 21 87 32

Moïse GARCIA Urgence : 06 49 25 93 61
contact@qualilogis.fr www.qualilogis.fr
132 Route de la gare 69210 Fleurieux sur l'Arbresle

Le lien fleurinois

Avant le premier confinement du 17 mars 2020, le Lien Fleurinois a organisé le 12 mars un repas réunissant 29 personnes du club au restaurant Cambodge Gourmand, autour d'un excellent menu composé en entrée de nems et de samoussas, suivis de poulet aux champignons noirs accompagné de bambou, carotte, riz et pour terminer, glaces ou salade de fruits frais en dessert.

Il est à signaler, heureusement, que suite à cette réunion, aucun de nos participants n'a attrapé le virus Covid. Malheureusement, ce fut l'occasion de nos dernières retrouvailles car le confinement a mis fin à nos réunions amicales pour jouer à la belote et au scrabble.

Par la suite, nous nous sommes tous isolés dans nos maisons en déplorant de ne plus pouvoir nous rencontrer pour échanger des nouvelles et nous distraire lors de ces après midi conviviaux. Ces deux confinements ont renforcé ce sentiment de solitude chez des personnes âgées souvent seules et privées de distractions hormis les communications téléphoniques et la télévision.

Nous ne pouvons qu'espérer des jours meilleurs en 2021 et peut être la réouverture de notre Club ?

Association des familles

Nous vous proposons :

- divers cours de gymnastique, de yoga, de pilates et de thaï Chi
- Un cours de sophrologie mis en place au 1^{er} octobre 2019
- Un nouveau cours de méditation ouvert cette année : le mercredi matin

Pour participer à ces cours le port du masque est obligatoire, la serviette et le coussin si besoin sont individuellement apportés par chacun(e) à chaque fois et la distanciation sociale doit être respectée.

- Le spectacle offert chaque année à tous les enfants du village pendant les vacances de la Toussaint n'a pas eu lieu compte tenu des risques sanitaires liés au Covid.
- La cérémonie de la fête des mères et de la fête des pères que nous organisons conjointement avec la municipalité de Fleurieux Sur l'Arbresle, n'a pas eu lieu non plus pour les mêmes raisons, Espérons pour l'année prochaine !

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 29 mai 2021** en fin d'après-midi. Toutes les mamans et les papas à qui nous offrirons un petit cadeau seront les bienvenus. De même les parents qui auront eu un bébé dans l'année seront mis à l'honneur.

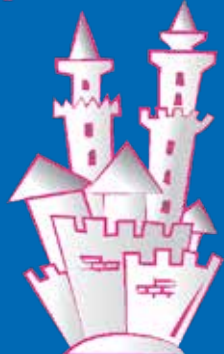
Pour la cérémonie de la fête des mères de 2021 nous serions heureuses d'associer un couple de Fleurieux qui fêterait au cours de l'année leurs 50 ans de mariage (ou plus !) merci de vous signaler par le biais de notre boîte aux lettres à côté de la mairie.

L'Association des Familles de Fleurieux fait partie du mouvement national de défense de la Famille Française sous la dénomination de « Familles en mouvement ».

A l'origine des allocations familiales ce mouvement a besoin de tous. Pour participer à son action vous pouvez prendre une carte d'adhérent (nationale) auprès des membres du bureau, et nous rejoindre pour continuer à faire vivre cette association.

■ Le Sou des Écoles

Sou des Ecoles



Nous sommes une association composée de parents bénévoles, nous organisons des manifestations tout au long de l'année pour récolter des fonds afin d'aider au financement des activités/sorties des élèves de l'école. A travers ces manifestations nous souhaitons avant tout créer un lien entre parents-enfants-habitants-commerçants.... Les bénéfices sont reversés intégralement aux élèves de l'école du Chêne.

Le Sou reverse 28 € par élève, 60 € par classe et 500 € pour le spectacle de Noël.

En 2020-21 grâce aux sommes obtenues, les élèves ont pu réaliser des activités artistiques et assister à de remarquables représentations :

- Visite musée des Confluences
- Cinéma de Charbonnières
- Théâtre à Villefranche
- Spectacle de Noël

Compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel, nous n'avons pu organiser, financer autant de sorties et animations que nous le souhaitions et ce comme les autres années. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés pour les événements sur 2021.

Les événements de 2020-2021 :

- Fête de la patate > Dimanche 6 septembre 2020 (annulée)
- Vide Grenier > Dimanche 22 novembre 2020 (annulé)
- Vente de Sapins > Vendredi 4 décembre 2020
- Vente de lumignons > Mardi 8 décembre 2020 (annulée)
- Loto > Dimanche 24 janvier 2021 (annulé)
- Carnaval > Vendredi 16 avril 2021
- Goûter partagé > mai 2021
- Kermesse et tombola > Samedi 26 juin 2021

Nous avons dû malheureusement annuler plusieurs événements, cependant, nous ne baissons pas les bras..., et cherchons des solutions alternatives pour combler le manque à gagner et pour trouver de nouveaux financements ; comme le livre de recettes du Sou fait par les enfants de l'école du Chêne qui a très bien fonctionné, un grand merci aux parents pour votre soutien !

Nous allons essayer d'organiser des ventes de fromages et/ou de charcuteries, nous ne manquerons pas de vous tenir très vite informés.

Le Sou espère que la situation sanitaire s'améliore afin que nos enfants puissent de nouveau profiter d'activités

ludiques. Nous avons besoin de vous, lors des événements organisés, nous comptons sur vous !

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante



sdefleurieux@gmail.com ou sur notre page Facebook Sou Des Ecoles de Fleurieux sur l'Arbresle (@sdefleurieux)

Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les enfants et à leurs parents !

A la dernière minute nous avons pu ramasser 40 kg de pommes de terre, nous les avons données à M. Dumas qui les a cuisinées, les enfants se sont régalés !

Bureau du sou des Ecoles 2020/2021 :

- Président : Lionel MESEGUER
- Présidente adjointe : Chani PETIT
- Secrétaire : Nathalie NGUYEN
- Secrétaire adjointe : Gaëlle POYET
- Trésorière : Marie GRAVEY
- Trésorière adjointe : Catherine ORTEGA

Suppléants : Amélie WINTER, Anne-Claire MAISONNASSE, Claire-Angélique GOUTARD, Eva DRUT, Antoine BONNEFOY, Benoît BERTHET, Jérôme CHEMIER, Jérôme CROZIER, Sébastien VERCHÈRE, Vincent LEROUX.

Grain de sel



Parents, grands-parents, vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans :

- Rencontrer d'autres enfants, d'autres parents
- Jouer
- Se détendre
- Rompre l'isolement
- Créer du lien

Venez à Grain de Sel, Lieu d'Accueil Enfants Parents :

- le mercredi et le jeudi de 15h à 18h
- le samedi de 9h à 12h.

6 Impasse Charassin (1^{er} étage avec ascenseur) à L'Arbresle (près de la crèche Pause Tendresse et au-dessus du Relais d'Assistent(e)s Maternel(le)s). Entrée libre / 1€ par famille

Grain de sel, c'est :

- Permettre à l'enfant d'expérimenter la relation aux autres et de découvrir le monde en sécurité et en confiance en présence de ses parents.

- Un lieu de rencontre et de parole pour les parents qui peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements, prendre un temps de pause.

Avec des accueillants formés à l'écoute, attentifs à la relation parent-enfant, garants des règles du vivre ensemble, Grain de Sel veille à la manière dont chaque jeune enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde... la socialisation !



Lieu agréé par la CAF inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle soutenu financièrement par la CCPA et le Conseil départemental

Contact :

Facebook / www.mairie-larbresle.fr (associations et petite enfance) www.mon-enfant.fr (site géré par la CAF) Lieu d'accueil enfants parents Tél. 04 72 42 26 86

Au Chouette Bar

Chers Fleurinois,

Les portes de votre bar sont fermées depuis déjà quelque temps à la suite des mesures prises par l'état lié à la crise sanitaire que nous traversons tous en ce moment.

Malheureusement, même à la campagne, nous sommes touchés de plein fouet. L'heure est de prendre soin de soi, de nos familles et de nos amis.

Evidemment, nous aurions préféré pouvoir partager un moment de Jazz, la sortie du Beaujolais nouveau, Halloween et tant d'autres projets que nous avons.

Rassurez-vous, le bar n'est fermé que provisoirement.

Sachez que nous en reviendrons plus fort. Nous ne manquons pas d'idées !

Si vous avez des idées d'animation, des envies pour venir animer ou de nous donner un coup de main : manifestez-vous bardechouette@gmail.com !



Au moment de la rédaction de notre article, nous avons peu de projection sur la date de réouverture et les contraintes que nous aurons.

Mais nous pouvons en revanche affirmer que nous nous retrouverons cette année 2021.

N'oubliez pas nos réseaux sociaux :

<https://auchouettebar.fr> et

<https://www.instagram.com/auchouettebar/>

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention, et mise à notre disposition de salle pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents 111 en 2019 et la vente de cerises au profit de l'A.P.H.R.A. par H.DUPERRET

S'entraider, Informer, Participer

Concours de belote D.VIGOUREUX et C.BONIFASSI chargés de l'organisation.

Le 29 février 2020 le concours de belote à Sourcieux les Mines 44 doublettes (l'an dernier 56). Ce concours de belote nous permet de récolter des fonds mais aussi de nous retrouver et de passer ensemble une bonne journée et de remercier E.VIGOUREUX pour ses bonnes gaufres.

A ce jour nous ne pouvons pas prévoir une date pour le concours de belote, pour nos réunions, notre sortie en 2021 en raison des toutes les directives sanitaires



Nous avons tous besoin d'une vie sociale et plus particulièrement les personnes porteuses de handicap et leurs familles, de se rencontrer, de se parler. Le confinement a été difficile pour les personnes en foyer de vie qui sont restées aux foyers ou rentrées dans leurs familles.

Nous avons aidé les personnes handicapées éloignées des moyens de transports, démarches administratives urgentes, pris contact par courrier ou mail, téléphone.



Nous restons à votre écoute
Contact : www.aphra.fr
La Présidente, Simone VENET

GARAGE ROND POINT DE LENTILLY

Tél. 04 72 35 05 91 - Port : 06 11 46 12 17

30 chemin du Creux du Lac - 69210 LENTILLY

3174 route de France 69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

Réparation toutes marques - Dépannage - Vente de VO

Ouverture du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00



Le samedi matin uniquement sur rendez-vous
Fermé le samedi après midi, dimanche et jours fériés

ISAHE

L'association ISAHE – Ismithe, Ange d'Haïti nommé Espoir a pour objet d'apporter un soutien et une aide aux enfants d'Haïti et plus largement aux enfants du tiers monde en difficulté.

L'année 2020 a été une année difficile pour tous mais dans ce cadre, notre principale préoccupation a été la continuation de l'aide apportée directement aux enfants et de maintenir un lien direct.

L'aide apportée en Haïti par ISAHE en 2020 :

- Poursuite du parrainage de MICHECARLINE, maintenant une jeune fille de bientôt 12 ans. Nous payons sa scolarité et l'ensemble des frais d'accueil dans la maison.
- Parrainage quotidien de CALYPSO recueilli dans la maison de Port au Prince fin 2017
- Collecte de linge de maison en Haïti et de kits d'hygiène (brosses à dents, savons et dentifrices)

La balade d'ISAHE 2020 (3^{ème} édition) et les différents marchés d'artisanat Haïtien et de Noël prévus ont dû être annulés compte tenu de la situation sanitaire qui perdure depuis Janvier 2020, ce qui a entamé sérieusement nos moyens

Dans ce cadre sanitaire si difficile pour tous, nous avons dû suspendre l'aide apportée au Togo.

Nous ne manquerons pas sur 2021 de poursuivre le parrainage scolaire d'enfants ou d'aider aux diverses constructions nécessaires dans le village.

Nous avons déjà débuté une collaboration en 2019 et sommes désireux de poursuivre l'avancement de ces travaux.

Nous souhaiterions poursuivre en 2021 si cela nous est possible :

- Soutien matériel (fournitures scolaires) et financier (frais scolaires et salaires des professeurs) à une école à Cap Haïtien, au Nord de la Capitale pour 270 enfants leur permettant de finir leur année scolaire suspendue par manque de moyens des parents. La situation actuelle locale est très préoccupante et les écoles sont actuellement fermées depuis plus de 2 mois. L'école nous a de nouveau contacté cette année pour une nouvelle aide mais nous avons été obligés de ne pas répondre positivement pour assurer les parrainages.
- Poursuivre en Haïti nos parrainages commencés en 2016, les enfants comptent sur nous pour plusieurs années.

Actions à mettre en place :

- Une nouvelle collecte kit d'hygiène (1 brosse à dents, 1 dentifrice, 1 savon et des serviettes hygiéniques) sera organisée pour 2021 sans malheureusement savoir quand nous pourrions expédier ces produits sur place.

Nous avons besoin de VOUS TOUS - Ils ont besoin de NOUS TOUS et ENSEMBLE nous pourrions mener à bien nos objectifs



Rejoignez-nous !

RDV sur notre page FACEBOOK ISAHE ou sur notre site internet <https://www.isahe-association.com>



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Mathieu GUICHARD
06 80 96 69 30
guichardtoiture@gmail.com

69210 FLEURIEUX sur l'Arbresle

Happydogsschool



Il y a 9 ans je me suis retrouvée élève dans un club canin qui ne respectait pas mes valeurs : le respect de l'animal.

Au début on n'y connaît rien et on fait confiance. Puis le temps passe et on ouvre les yeux.

Je voyais ces maîtres autour de moi, désespérés face aux comportements « gênants » de leur chien et aucune réponse ne leur était apportée sauf d'être le leader et mettre le chien sur le dos s'il n'obéissait pas.

Ce fut mon électrochoc. Après un temps de formations Happy Dogs School ouvrait ses portes.

Depuis 2013 de plus en plus de maîtres et de vétérinaires nous font confiance et cela nous fait chaud au cœur.

Nous utilisons des méthodes réellement bienveillantes et apprenons aux maîtres à connaître le langage du chien, notre leitmotiv. Ces connaissances apportent un mieux « vivre ensemble » entre deux espèces aussi différentes que sont l'Homme et le chien.

Notre travail s'appuie sur la complicité entre l'humain et le chien et sur la confiance qu'établit le chien avec son humain. Nous cultivons cette confiance et la faisons grandir.

Puis le Covid-19 est passé par là et du jour au lendemain nos chiens se sont retrouvés « isolés » chez eux sans pouvoir retrouver, comme chaque fin de semaine, leurs copains du club.

Nous avons rebondi en proposant des séances de médical training par visioconférence. Nous sommes très heureux de l'engagement des maîtres pour cette activité et nous les en remercions.

Seulement la visioconférence a ses limites et ce n'est pas notre cœur de métier d'éduquer à distance. Heureusement, avec le déconfinement partiel, nous pouvons reprendre nos cours en présentiel (avec accord de la Préfecture et dans le respect des gestes barrière). Cela va faire du bien à tout le monde : aux 2 pattes (lire « les humains ») comme aux 4 pattes (lire « les chiens »).



N'hésitez pas à vous renseigner

au 06 95 40 60 52 pour rejoindre la Team Happy Dogs School (les places sont limitées à 10 chiens par cours).

jcn.
INFORMATIQUE

contact@jcn-informatique.com

Tel: 04.74.72.04.47

JCN Informatique prend en charge l'intégralité de la maintenance de votre informatique : audit, conseil, assistance, fournitures matériels & logiciels, dépannage et sécurité de vos systèmes.

Adresse: 240, chemin le Cornu (RN7-Rondpoint LIDL)
69210 Fleurieux sur l'Arbresle

www.jcn-informatique.com

Comité des fêtes

Le comité des fêtes espère que vous avez pu supporter les confinements et les désagréments de l'année 2020 liés au covid 19.

Les bénévoles du Comité sont en majorité des personnes dites à risques, de ce fait nous recherchons des bénévoles pour passer le relais.

Si vous êtes intéressés veuillez contacter la Présidente Madame COLENT au 06 81 82 36 71.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches et nous vous souhaitons malgré le virus de passer une bonne année 2021.

Chorale "la Joie de Chanter"

ou la Chorale qui ne chante plus...

La saison 2019 – 2020 avait bien commencé avec ses répétitions tous les lundis qui, plus que la pratique du chant apportent pour certains une rupture à leur solitude et pour tous la joie de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur. Il faut avouer que le dynamisme et le professionnalisme de Virginie, notre chef de chœur... et de cœur savent si bien recharger pour une semaine nos batteries mentales souvent défaillantes.

Hélas, à l'annonce du premier confinement, il fallut vite... "déchanter".

Depuis plus rien : plus de retrouvailles hebdomadaires, plus le plaisir de maîtriser les partitions ardues en essayant d'harmoni-

ser nos voix, plus le sourire et la blondeur de notre animatrice mais chaque début de semaine, un grand manque.

C'est alors que confusément, comme pour amorcer en nous un regain d'optimisme, nous revient en mémoire les paroles d'un chant que nous avons appris récemment et que, peut être demain nous répéterons à nouveau :

"J'ai le moral et je me dis qu'après la pluie
Oui, je sais bien qu'après la pluie
Vient le beau temps"

Vivement demain ! Vivement le soleil !



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE POYET et Fils

POMPES FUNÈBRES TARARE - Chambre Funéraire	☎ 04 74 10 00 94
<i>Za du Cantubas rue Joseph kessel - 69170 TARARE</i>	
POMPES FUNÈBRES LA TOUR DE SALVAGNY	☎ 04 78 56 60 15
<i>11 rue de Paris - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY</i>	
POMPES FUNÈBRES L'ARBRESLE	☎ 04 72 53 05 17
<i>13 rue de Paris - 69210 L'ARBRESLE</i>	
POMPES FUNÈBRES CIVRIEUX D'AZERGUES	☎ 04 78 33 69 36
<i>Centre Cial les Arcades - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES</i>	
POMPES FUNÈBRES CRAPONNE	☎ 04 78 46 12 75
<i>46 avenue Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE</i>	

Association Get Hope

L'association GET HOPE organise le hope sound festival à Fleurieux sur l'Arbresle les 28 et 29 août 2021.

Ce projet est né à l'intérieur de moi pendant le confinement. J'ai vécu le fait de ne plus vivre ces moments intenses avec les artistes, comme un électrochoc. Et puis on a tous entendu parler des violences intrafamiliales qui n'avaient cessé d'augmenter... J'ai alors créé ce projet de festival, en me disant qu'utiliser la musique comme levier pour la solidarité pouvait avoir un réel impact. J'ai commencé à en parler autour de moi et tout s'est aligné, tout a pris un sens.

Aujourd'hui je suis entourée d'une équipe de 11 personnes compétentes, humaines, engagées et passionnées.

Notre association GET HOPE est une association caritative qui œuvre dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Elle se mobilise par la prévention, l'accompagnement et la mise en sécurité des victimes.

Virginie Aïassa-André, co-présidente

Nos missions :

Rassembler et mobiliser lors du Hope Sound festival autour de concerts, ateliers, spectacles... Faire de la musique un levier pour la solidarité. La prise de conscience collective est la première étape vers l'élaboration de solutions.

Prévenir - sensibiliser le plus grand nombre à la prévention des violences grâce à une communication ciblée tout au long de l'année (via les réseaux sociaux, campagnes de sensibilisation chez nos partenaires, goodies...) et lors de nos événements.

Accompagner les victimes vers des structures sociales, juridiques et psychologiques. Orienter les victimes vers des protocoles de soins (psychothérapie, art-thérapie, médecine générale...)

Mettre en sécurité avec des actions sur le terrain dédiées aux victimes de violences : il s'agit de garantir le plus haut degré de protection aux victimes et à leurs enfants. Faciliter l'accès à des logements, aider les victimes à s'inscrire dans le droit commun.



Notre Crédo : Agir à l'unisson contre les violences intrafamiliales

Notre équipe :



33

Pierre et Jean-Michel JOMARD
Vignerons depuis 1520

Coteaux du Lyonnais Blanc - Rouge - Rosé
Beaujolais Rouge - Bourgogne Blanc
Eaux de vie Poires et Cerise
Jus de raisin - Jus de poire

Caveau ouvert à la vente du lundi au vendredi de 18h à 19h30
Le samedi de 8h à 19h

Tél. 04 74 01 02 27 - E-mail : jmjomard@free.fr

1057 route Albert Damez - Le Morillon
69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

TERRASSEMENT
VMD
TERRASSEMENT
ENRICHISSEMENT
PITAVY Thierry

06 85 20 36 07 / 04 74 01 89 08
Email : eurlpitavythierry@wanadoo.fr

WWW.TERRASSEMENT-PITAVY-LENTILLY.FR

La MJC Fleurieux - Éveux



La MJC Fleurieux Eveux vous souhaite une excellente année 2021 !

La Maison des Jeunes et de la Culture - MJC Fleurieux-Eveux est une association de loi 1901, créée en Décembre 1997, par quelques jeunes adolescents du village, soutenus par la mairie, M. Baraduc, et les éducateurs du canton. Elle répond à la demande de la population jeune de l'époque de disposer d'un lieu de rassemblement. Vous pouvez nous retrouver au 133 Route de Bel Air à Fleurieux.

L'Assemblée générale de juin 2020 a été l'occasion d'élire un nouveau bureau :

Amélie Wintzer et Antoine Bonnefoy (présidents), Gaëtan Goutard et Samuel Vidal (trésoriers), Barbara Bernigaud et Dominique Perrelle (secrétaire comptable). Le bureau est épaulé par un conseil d'administration (CA) composés de 7 membres, dont les deux élus jeunesse des communes de Fleurieux et Eveux. La MJC, c'est une équipe de permanents composée d'Emmanuel Jacquot (directeur), Séverine Battisoldi (responsable périscolaire), Myriam Guirriec (responsable extrascolaire) et Corinne Molla (secrétaire comptable). La MJC fonctionne également grâce à des salariés en contrat d'apprentissage, des volontaires en service civique, et des stagiaires.



Depuis 2019, l'association a défini de nouveaux défis :

Construire une identité claire et la rendre visible et lisible ; Assurer la pérennité économique de la MJC pour accompagner les initiatives individuelles et collectives ; Renforcer la dynamique partenariale locale ; Faire vivre un positionnement et un fonctionnement écoresponsable et durable ; Conserver le dynamisme de la vie associative et se faire plaisir ; Conserver la qualité de nos actions pour garder la confiance des publics et des partenaires.

Les partenaires de l'association sont les structures qui agissent avec nous lors de nos actions quotidiennes ou ponctuelles : la Mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle, la Mairie d'Eveux, la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale- Jeunesse-Sports, la Maison du Rhône de L'Arbresle, la Communauté de communes du pays de L'Arbresle, le Réseau Rhône Ain Saône.



La MJC Fleurieux-Eveux continue ses activités en les adaptant au contexte sanitaire : accueil des enfants en périscolaire et au centre de loisirs, ateliers et projets.

- **Les temps d'accueil :** Accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les enfants des communes de Fleurieux, d'Eveux et d'autres communes. Préinscrivez vos enfants directement sur le portail famille de la MJC : <https://portail.mjceveuxfleurieux.fr/> Si vous n'avez pas vos identifiants, envoyez un mail à secteurenfance@mjceveuxfleurieux.fr.
- **Accueil Secteur Jeunes de + de 11 ans :** Pour clore l'année 2019-2020 les jeunes sont partis une semaine fin août dans un parc multisports-activités grâce à l'argent récolté au fil de l'année : organisation de la soirée d'Halloween en 2019 (celle de 2020 a dû être annulée), vente de fleurs ou brioches, participation au repas des aînés de Fleurieux avec le CCAS.
- **Les ateliers :** Les ateliers dessin, cirque, théâtre, couture sur l'année comptent à ce jour 115 inscrits, contre 169 inscrits l'an dernier. Les ateliers robotique, scrap booking et chorale ont été annulés. Pendant le confinement les ateliers sont suspendus. Ils seront reprogrammés ultérieurement dans la mesure du possible, sinon ils seront remboursés.

Pour mener les différents projets, des commissions ont été mises en place et auxquelles vous pouvez participer. Les commissions se composent de parents, d'adhérents, d'animateurs, d'habitants du territoire.



pair Café, en partenariat avec la CCPA :

- **Le Repair Café, en partenariat avec la CCPA**
Réfèrent : Vincent - repaircafe@mjceveuxfleurieux.fr
Le samedi 9h30 - 12h à la MJC. Les réparateurs sont là pour vous aider à réparer vos objets hors d'usage. Les portes du Repair Café demeurent fermées pendant les périodes de confinement.

- **La commission enfance :**
Réfèrent : Myriam Guirriec - secteurenfance@mjceveuxfleurieux.fr
Echanges sur les bilans de chaque vacance, sur des propositions d'activités, sorties etc...

- **La commission développement durable :**
Réfèrent : direction@mjceveuxfleurieux.fr

La MJC porte ces valeurs depuis quelque temps maintenant, et souhaite aujourd'hui s'engager plus fortement sur

de la jeunesse ? De 6 à 99 ans venez partager vos idées, échanger sur ce thème, donner votre avis !

- **Le YoupiTralala Festival :**

Référente : Amandine Berthet - youpitratalafestival@gmail.com
C'est un Festival jeune public du Pays de l'Arbresle qui a vu le jour lors de sa première édition en octobre 2019. Venez nous aider à préparer le festival prévu le 19 septembre 2021.

- **Le Roots de Campagne : (festival de musique)**

Référent : Baptiste Moreaux - rootsdecampagne@gmail.com
Le Roots de Campagne 2021 se déroulera le samedi 8 et dimanche 9 mai 2021. Les après-midis laisseront place à une scène ouverte pour les artistes locaux qui souhaitent se produire.

Le samedi soir, la 15ème édition du concert Roots de Campagne se tiendra à l'espace François Baraduc, où l'on retrouvera 10 groupes de musiques répartis sur deux scènes différentes. Des stands de prévention seront organisés en extérieur afin de prévenir les jeunes des comportements à risque en milieu festif.

- **L'A2 Root's**

Référent : Baptiste Moreaux - rootsdecampagne@gmail.com
Nous prévoyons d'organiser un événement autour de la pratique des jeunes, qui est en accord avec les valeurs d'éco responsabilité que défend la MJC, à savoir la pratique du 2 roues. L'idée est d'aménager une structure pour pratiquer de la trottinette, du skate, des balades à vélo, de la prévention sur la sécurité routière, encadré par des animateurs spécialisés. Des réunions sont organisées avec les jeunes de 12 à 17 ans.

- **Local de répétition :**

Référent : Emmanuel - direction@mjceveuxfleurioux.fr
La MJC propose un local de répétition pour les jeunes de plus de 14 ans du territoire, si vous en avez envie, une seule solution téléphonez au 06 23 67 18 58.

Toutes les informations sont sur le site www.mjceveuxfleurioux.fr

Nous espérons vous retrouver très prochainement et toute l'équipe reste à votre écoute.



Thibault & Théo MERLIN

116 Chemin de Bel air
69210 Fleurieux sur l'Arbresle
contact@mth-chaudronnerie.com
06.98.37.55.07

Site web : mth-chaudronnerie.com

Théâtre Mème



En 2020, Théâtre Mème a continué de promouvoir l'art théâtral même si le contexte a mis beaucoup d'activités à l'arrêt.

Trois spectacles ont été organisés durant l'année scolaire, dans le cadre de la saison "Parent Bout'chou" (0-6ans)... Beaucoup de familles venues des communes aux alentours et de Fleurieux ont assisté à ces animations pétillantes ! Si vous souhaitez recevoir le programme des spectacles, envoyez-nous votre mail : les réservations sont possibles via le site "helloasso".

Prochaines dates : le 24 janvier et 20 mars 2021.

La troupe de théâtre adulte continue cette année avec Sébastien Poncet, metteur en scène. Toute personne ayant envie de jouer est la bienvenue dans cette troupe ! Les enfants ont rempli les ateliers, où ils révèlent leur spontanéité et leur imaginaire.

En partenariat avec d'autres associations fleurinoises, Théâtre Mème participe à l'organisation du **2^{ème} Youpi-Tralala Festival le 19 septembre 2021**. Un nouvel événement qui a enchanté autour de 700 participants en 2019 et qui nous l'espérons pourra se dérouler en 2021 !

L'association propose également des spectacles professionnels à différentes structures joués par les artistes embauchés par l'association. Vous cherchez un spectacle, contactez l'association.

Nous profitons de cette publication pour inviter toute personne intéressée par la culture sous toutes ses formes à nous rejoindre ! Par mail : theatrememe@gmail.com ou par téléphone 06 45 34 51 64 ; Suivez nous également sur notre page Facebook Théâtre Mème.



En photos Spectacles Parent Bout'chou en salle du dojo et "Camille tu Dors ?" le 12 janvier 2020, pom'pomme le 9 février 2020 et "Méchant", le 19 septembre 2020

AVS MULTITRAVAUX HABITAT



**Toutes rénovations
Hors Gros œuvre**

**Tél. : 06 12 94 11 21
04 74 01 57 22**

Garantie
DECENNALE



334, Route de Paris
69210 Fleurieux S/l'Arbresle
avs.multitravaux@orange.fr

Toutes rénovations Second œuvre

- Peintures Intérieures / extérieures
- Papiers peints, revêtements de sol
- Doublages plaques de plâtre, cloisons
- Isolation
- Carrelage
- Plomberie sanitaire, Aménagement de salles de bain
- Pose de portes et fenêtres



Cette année 2020 restera une année bien particulière !

- une année de pandémie internationale,
- une année de normes sanitaires,
- une année de distanciation,
- une année de sorties limitées en nombre, en temps, en distance !
- une année sans grands, ni petits événements sportifs !
- pas de foulées fleurinoises en 2020.



Nous sommes toujours une trentaine de fidèles, des anciens du début aux nouveaux de l'année, à parcourir chemins et routes du village et des environs, un peu moins ensemble au vu des obligations, un peu moins longtemps, un peu moins loin pour les mêmes raisons ! Mais nous avons la chance d'avoir pu pratiquer notre sport toute l'année !



Même si nous ne pouvons pas concrètement toujours courir ensemble, notre entrain est toujours là, nous nous croisons encore mais de loin. Alors nous partageons sur notre site nos sorties de marche, de course à pied, de vélo et toutes nos activités sportives... et même nos petits verres de remise en forme !



Bref nous ne coupons pas le fil qui nous lie, et patientons pour une reprise ensemble qui reviendra !

Pas moins convivial, pas moins amical, bien au contraire, nous prenons et donnons des nouvelles de chacune et chacun tout au long des semaines, avec beaucoup de bonne humeur.

Nous poursuivrons dès que nous le pourrons à nouveau, nos sorties du dimanche !

Le rendez-vous est toujours place de l'Église, à 9H, pour une durée d'environ une heure trente.

Bien sûr si nécessaire, nous ne dérogerons pas aux règles sanitaires !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre un dimanche matin si vous le souhaitez.

Une sortie délocalisée, toutes les six semaines, qui nous permet de découvrir d'autres sentiers, d'autres paysages, d'autres sites, reste au programme 2021.



Enfin, nous ne pouvons terminer sans un mot sur l'organisation depuis 2012 de notre course nature qui n'aura pas été en 2020, mais que nous aurons grand plaisir à renouveler en 2021 : **les Foulées Fleurinoises**, avec leurs deux parcours (10 & 15 kilomètres)

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui nous ont beaucoup soutenus dans cette manifestation sportive, encore une fois sans votre aide, notre réussite ne serait pas possible.

Nous comptons toujours sur vous, rendez-vous le 26 septembre 2021 !

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

■ Groupes Marche

Tous les jeudis après-midi, les deux Groupes Marche qui diffèrent seulement par les aspirations et les possibilités physiques de chacun arpentent notre belle région pour s'enivrer de paysages magnifiques et d'air pur dénué de virus. On ne pourra pas dire qu'en 2020 cette saine activité a bien...marché.

Lors du sévère premier confinement, les chaussures ne se sont guère usées. C'est donc avec un certain soulagement qu'à la mi-mai, les randonneurs investissent de nouveau une campagne pas trop éloignée, juste l'occasion d'admirer la lumière à la Toscane des Pierres Dorées ou les pentes agrestes des Monts du Lyonnais après un transport en voiture où les règles sanitaires imposées par l'époque furent respectées à la lettre : trajets courts, nombre de passagers limité, port du masque obligatoire. Plus de journées entières réservées à la balade... et plus de rosé à la mi-temps.

Les marcheurs plus modestes n'osèrent reprendre leurs sorties qu'en septembre, le temps de revoir le coucher de



Groupes "Petits Marcheurs"



Groupes "Grands Marcheurs"

soleil sur Charnay ou de respirer les senteurs forestières du bois de Lévy.

Hélas, le dernier jeudi d'octobre et son second confinement mit pour tous un terme à ces moments de joie de vivre que sait si bien nous apporter la marche. Souhaitons ardemment des lendemains proches où tout sera à nouveau possible.

■ Tennis Club de Lentilly-Fleurieux (TCLF)



Le Tennis Club de Lentilly-Fleurieux (TCLF) est une association sportive de loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Tennis.

Le club est fier de pouvoir accueillir ses adhérents sur 2 courts extérieurs à Fleurieux, 4 courts extérieurs sur Lentilly et 2 courts couverts sur Lentilly, ainsi qu'un club house sur chaque site.

Nous avons à cœur de faire co-habiter la pratique du tennis loisir avec la pratique en compétition, encadrée par des enseignants diplômés et professionnels. Le TCLF compte plus de 340 adhérents âgés de 4 à 75 ans.

Le plaisir, la convivialité et l'amour de la petite balle jaune sont les maîtres-mots qui réunissent nos licenciés, qu'ils soient jeunes, adolescents, adultes, compétiteurs ou loisirs.

La dynamique enclenchée au fil du temps sera pour 2021 entretenue et redéveloppée avec notamment la poursuite d'organisation de tournois (open, interne, jeunes,



TMC ...), l'animation d'événements tout au long de l'année, et enfin continuer à accompagner nos compétiteurs au plus haut niveau. En résumé, développer la pratique du tennis sous toutes ses formes.



Si vous êtes intéressés par le sport Boules Lyonnaises, venez nous rejoindre tous les mercredis après-midi au stade du Chêne ou contactez un des membres du bureau. Bonne année à toutes et à tous !

P.A.R.C. Rugby

Chers amis, chers adhérents

Comme tout un chacun, nous sommes confrontés à une situation inédite avec de nombreuses contraintes comme le confinement. Mais nous y faisons face. Notre club s'adapte et s'efforce d'animer et entraîner nos licenciés en suivant à la lettre les consignes du gouvernement, de la FFR et de la ligue AURA, grâce à un engagement sans faille et sans relâche de nos bénévoles passionnés.

Le Pays de l'Arbresle Rugby Club (le PARC) est aujourd'hui bien intégré au sein de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle où nous avons pris nos marques depuis 2018.

Cette année 2021 marquera encore un nouveau pas pour notre club avec l'inauguration du club house. Ainsi tous nos licenciés pourront profiter d'une infrastructure récente et moderne. Le club house sera aussi un lieu de partage et de convivialité où nous avons hâte de vous retrouver pour partager ces moments si chers à notre sport.

Concernant la saison à venir, nous n'avons pas encore de date fixe à retenir pour les matchs à domicile mais vous pourrez nous suivre grâce à notre communication sur

La Boule du Vieux Coq

Le bureau :

- Président : André JEANPIERRE
- Présidents d'honneur : Georges VINZENT - Robert QUELIN
- Vice-Président : Jacques DUMONTET
- Secrétaire : Patrick BOUILLARD
- Secrétaire adjoint : Alain BOIRON
- Trésorier : Patrick CHIRAT
- Trésorier Adjoint : Hervé PERRELLE
- Assesseurs : David VINZENT, Noël JEANPIERRE, Marc JEANPIERRE, Jacky TROLLIARD, Patrick YVOREL



notre nouveau site : « pays-arbresle-rugby.ffr.fr », notre page Facebook, les panneaux lumineux des mairies, les banderoles, les affiches, ...

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année, prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt autour du terrain.



Le rugby, c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour et quand il n'y a plus de ballon, il reste les copains."



Les Classes en 0



Les Classes en Zéro se préparaient depuis un an pour fêter 2020... quand la pandémie a stoppé en mars, toute assemblée, toute festivité, tout banquet, toute célébration.

Nous espérons pouvoir remettre notre journée de Classe exceptionnellement après l'été mais les précautions sanitaires étaient à nouveau en place et pour un bon moment...

Nous avons pris soin de nous, de nos proches, de nos amis, de nos voisins, de nos concitoyens. Et nous poursuivons encore.

Cette année ne nous aura pas confinés intégralement, nous avons tous apporté et reçu, du soutien, des encouragements, nous avons tous été plus altruistes, naturellement, spontanément.

Amicale des Classes en 1

Dur, dur... ! L'année 2020 aura été très particulière et marquée par la lutte contre la pandémie liée à la Covid 19 qui aura paralysé, entre autre, notre vie sociale. L'incertitude qui règne sur l'évolution de ce virus nous oblige à la sagesse.

Nous sommes donc dans l'impossibilité d'envisager un projet de manifestations festives pour les classes en 1. Les classards sont très déçus de ne pouvoir assurer ce moment tant attendu et de devoir renoncer à cet évènement décennal.

Nous espérons que les années suivantes seront plus fa-

Nous souhaitons tous la fin de ce fléau, mais gardons ce digne concept du «prendre soin» qui en a émergé.

Le bureau tient à remercier sincèrement tous les classards qui ont partagé réunions, préparation et déroulement de manifestations, dans la convivialité, avec enthousiasme, bonne humeur.

Nous sommes aussi déçus que vous de n'avoir pu finaliser tous nos préparatifs, nos idées, nos souhaits.

Nous resterons les Z'Héros d'une année de disette de fêtes, de défaut d'apéros, de privation d'animations, mais aussi les Z'Héros d'une Classe pleine d'entrain, de rencontres sympathiques, de partages chaleureux.

Portez vous bien et prenez soin de vous.

vorables et nous permettrons de pouvoir nous retrouver tous ensemble dans de meilleures conditions.

Nous nous devons de rester optimistes et nous profitons de cette fin d'année pour souhaiter aux classards des 1 et à tous les Fleurinois une excellente fin d'année et une belle année 2021, dans le respect des gestes protecteurs.



En attendant, prenez soin de vous et des autres.

Y en a qu'une, c'est la UNE !
Marie-Christine VANDROZ,
Présidente

Le bon réflexe immobilier

Achat - Investissement

Vente - Location

Gestion - Syndic

Promotion Immobilière

04 78 47 36 15

<http://mercier-immobilier.com>



Retrouvez-nous sur :



Liste des Associations

Association	Activité	Nom du président ou responsable	Téléphone du président ou responsable	Courriel
ADMR (*)	Aide à domicile	Michèle GUIDO	04 74 72 11 90	admr.lentilly@fed69.admr.org
AFATIM Solidarité	Aide au tiers monde	Blandine GUILLET	06 82 07 95 77	afatimsolidarite@orange.fr
AFAC (*) (Asso Fleurinoise Athlétique et Culturelle)	Arts martiaux, badminton, danses, toutes danses ...	Isabelle CHARION	06 87 87 69 36	afacfleurioux@orange.fr
AJC Joggers de la Chouette (*)	Course à pied	David BILLOT	06 03 26 80 60	davidbillot@sfr.fr
Association des Familles (*)	Gym adulte, yoga	Elisabeth TROLLIARD	06 25 86 68 52	fleurioux5755@gmail.com
Bar de la Chouette	Bar / Tabac	Stan BOUCHET	stan.bouchet@me.com	bardelachouette@gmail.com
Boule du Vieux Coq (*)	Boule	André JEAN-PIERRE	06 89 55 60 80	and.jeanpierre@orange.fr
Société de Chasse (*)	Chasse	Emmanuel GRARRE	04 74 26 20 33	baby.fleuyrieux@wanadoo.fr
Classes en 1 (*)	Animations diverses	Marie-Christine VANDROZ	06 83 36 52 53	mariechristinevandroz@gmail.com
La Joie de Chanter (*)	Chorale	Maurice BEDIAT	04 37 58 02 66	nicole.bediat@sfr.fr
Comité des Fêtes (*)	Animations diverses	Geneviève COLENT	04 74 26 94 83	gene.colent@free.fr
Donneurs de sang		Georges COQUARD	04 74 70 44 74 ou 06 70 59 09 06	adsplarbresle@laposte.net
Fleurinoux (*)	Assistants maternels	Véronique BOUCHARD	06 71 11 54 36	lesfleurinoux@gmail.com
GET HOPE (*)	Organisation de spectacles ou festival (but non lucratif)	Virginie AIASSA	06 62 10 71 28	virginie.aiassa@gmail.com
Happy Dogs School	Education canine Sports et loisirs canins	Magaly SAEZ	06 95 40 60 52	happydogsschool@laposte.net
Histoire et Patrimoine Fleurinois	Patrimoine	Gérard MULLER	06 47 67 21 16	hispat.fleurioux@gmail.com
I.S.A.H.E. Ismithe Ange d'Haïti Nommé Espoir	Aide aux enfants d'Haïti et enfants du tiers monde	Dominique BERTHET et Anne VIEL		isahe@sfr.fr
Jardinot	Jardin du Cheminot	COUSSAT Henry		henry_coussat@yahoo.fr
Lien Fleurinois (*)	Club des Anciens	Mme THOMASSIN	04 74 01 41 84	andree.bolevy@gmail.com
Pays de l'Arbresle Rugby Club - PARC (*)	Rugby	Stéphane CORGIER	06 64 86 54 37	s.corgier@2pa.fr
Mélodie des Sources	École de Musique	Thierry GENIN	04 74 70 34 31 ou 06 22 99 29 11	melodiedessources@gmail.com
MJC Éveux-Fleurioux (*)	Club des Jeunes	Emmanuel JACQUOT	04 26 18 65 89 ou 06 23 67 18 58	direction@mjceveuxfleurioux.fr
Sou des Écoles (*)	Activités pour enfants	Lionel MESSEGUER	06 23 36 50 16	sdefleurioux@gmail.com
Tarot Club	Jeu de Tarot	David PERELLE	06 68 62 59 59	david.perelle@orange.fr
Tennis Club Lentilly Fleurioux (*)	Tennis	Aurélié MOINS et Charline PICAUD	07 68 32 63 71	tennisclublentillyfleurioux@fft.fr
Théâtre Mème (*)	Théâtre	Marion BONNEFOY	06 45 34 51 64	theatrememe@gmail.com
Volley VOL'F	Volley	Jérôme CROZIER	par mail uniquement	jerome.crozier@orange.fr

(*) ont chacune une boîte aux lettres au 27 place Benoît Dubost derrière la mairie de Fleurioux-sur-l'Arbresle



Histoire et patrimoine fleurinois

En 1988, à la demande de la mairie, un petit groupe de bénévoles a accepté d'effectuer un repérage aussi complet que possible du patrimoine de Fleurieux. Un inventaire descriptif et photographique a été réalisé et il est précieusement conservé dans les archives municipales et départementales. Si Fleurieux reste un village modeste, il compte néanmoins quelques petits trésors.



L'église :

Au X^e siècle, l'église de Fleurieux appartenait à l'abbaye de l'Île Barbe. Elle fut confirmée en 971 par le roi Conrad de Bourgogne et cédée à l'abbaye de Savigny en 985, suite à un acte d'échange.

Placée sous la protection de St Barthélémy, l'église Saint Barthélemy de Fleurieux fut confirmée à nouveau à l'abbaye de l'Île Barbe par le pape Lucius en 1183.



A cette première église, située peut-être sous le clocher, on ajouta une nef unique ainsi que deux chapelles latérales. Sur l'édifice construit dans le style roman, le portail gothique flamboyant ayant appartenu à l'abbaye de Savigny, a été rapporté au XV^e siècle.

A l'intérieur se trouve une belle Piéta en pierre dorée.



Le château du Chêne :

Le château du Chêne dont on ne connaît pas exactement les origines fut acquis en 1750 par un riche marchand de l'Arbresle (recteur de Pénitents, notaire royal réservé, conseiller de l'Hôtel Dieu de L'Arbresle, procureur fiscal de L'Arbresle, contrôleur des actes de L'Arbresle).

Le château fut ensuite revendu en 1794 à Pierre Riboulet, devint la propriété de sa fille en 1807 (elle y fit d'importants travaux de restauration en 1814), puis en 1862 Pierre-Marie Charmet en fit l'acquisition. Son dernier fils le revendit vers 1940 et la commune le rachète en 1952.

Le château de Bel Air



Le fief de Bélair appartenait au début du XVI^e siècle à Antoine Grollier, seigneur de Bélair. Il passa à Mathieu Micolier en 1672 puis aux De Bretagne vers la fin du XVIII^e siècle. Il fut ensuite la possession de Jacques Claude Claret de la Tourrette (1656 – 1746), qui occupait la prestigieuse fonction de président à la Cour des monnaies, ce qui lui a permis d'acquérir le château de Bélair.

Jacques Annibal Claret de la Tourrette (son fils) a choisi d'ajouter "Fleurieux" à Claret de La Tourrette le 10 Novembre 1756 à cause de la possession du château de Bélair sur la commune de Fleurieux.



Les puits :

Avant que l'alimentation en eau potable ne soit réalisée dans notre village, chaque ferme avait son puits. On a pu en inventorier dix-sept. Certains sont encore bien visibles et bien entretenus (par exemple, derrière la pharmacie ou au lavoir de Lévy).



Les croix :

Fleurieux en compte dix, presque toutes en pierre dorée.

Mais Fleurieux est surtout riche de beaux panoramas. Plusieurs chemins de randonnées ont été balisés et deux passerelles ont été élaborées sur le Buvet pour permettre aux marcheurs d'apprécier la grande diversité de nos paysages.



Pour mettre en valeur ce « patrimoine écologique », nous avons organisé depuis 1991 nombre de randonnées pédestres pour faire découvrir ces différents paysages (le chemin de la Corniche, le joli hameau du Poteau, le chemin du Buvet...).

Nos balades nous emmenaient souvent chez tous les producteurs locaux, qui ont toujours eu à cœur de nous expliquer leur travail.

D'autre part, l'association **Histoire et Patrimoine fleurinois**, installe chaque année, la crèche dans le donjon du clocher de l'église

Nous avons aussi réalisé plusieurs expositions :

- en janvier 1989, le centenaire de la Mairie-Ecole,
- en décembre 1991, les « richesses » de notre village, lors de l'inauguration de la salle polyvalente,
- en novembre 2014 : exposition commémorative en hommage aux Enfants de Fleurieux tombés pour la France,
- novembre 2016 : Fleurieux ...au fil de l'eau,
- septembre 2019 : de la vigne au vin.

Deux gros travaux de restauration ont été entrepris à notre initiative et avec l'appui de la municipalité.



le lavoir avant restauration

Le lavoir de Lévy :

La réfection du lavoir de Lévy a débuté en 2009. Il était dans un état catastrophique.

Il fallut trois ans de travaux pénibles, d'efforts soutenus et de bonne volonté pour que ce site soit entièrement restauré. Il fut inauguré lors de la journée du Patrimoine 2012.



le lavoir après restauration

Les pavillons du parc du Chêne :

Longtemps dissimulés par un épais fouillis de végétation sauvage, deux pavillons entièrement rénovés se découvrent maintenant au regard depuis le parking du Chêne.



Pavillon avant restauration Coté Ouest



Pavillon avant restauration Coté Est

De 2014 à 2018, tout fut à faire : débroussaillage, reconstruire ou consolider les murs, refaire les deux toitures, les carrelages, les enduits intérieurs et les crépis extérieurs... quatre années de travail pour remettre en valeur ces deux édifices. Pour parachever l'œuvre, il a été aménagé un "petit" musée de l'outillage ancien (pour la vigne, le bois et l'agriculture), ainsi qu'une exposition extérieure d'engins agricoles d'autrefois. Ces deux pavillons furent inaugurés officiellement, lors des journées patrimoine de 2018.

Les actions à venir seront essentiellement l'entretien du lavoir et des deux pavillons.



L'ensemble rénové

Très récemment et avec l'aide financière de la municipalité, nous avons réalisé des barrières en bois afin de sécuriser l'accès au lavoir, et nous avons également effectué quelques plantations d'arbustes.



Dès que la crise sanitaire nous le permettra, nous reprendrons les visites du musée et l'organisation de Journées du Patrimoine.

Nous serons toujours heureux de vous accueillir si vous désirez connaître ou perpétuer le souvenir des temps passés.

Pour plus d'informations ou pour nous contacter, visitez sur notre site internet :

<http://www.histoireetpatrimoinefleurinois.jimdo.com>

Notre village, passé et présent sous le même angle...

Textes : Raymond BERTHAUD - Photos : Yves SEMPIÉTRO – Collection GIRARDON

Fleurieux a-t-il vraiment changé au cours des âges ?

Pour répondre à cette question, voici une succession de photographies, groupées par deux, représentant un même site et pouvant se comparer : la première, ancienne, la seconde, contemporaine.

Certaines images vous paraîtront étonnantes à force de transformation du lieu ; dans d'autres, vous retrouverez une rassurante continuité.



Cette belle bâtisse massive, en pierres dorées, a tout d'abord été l'hôtel de Bel Air où, vers les années 1900, les voyageurs de commerce qui se déplaçaient souvent en chemin de fer pouvaient y trouver gîte et couvert. Se succédèrent ensuite boulangerie, café, restaurant, épicerie, salle de réunions.



C'est en 1974 que la Municipalité acheta ce bâtiment, soucieuse déjà de revitaliser le centre bourg ; mais les commerces connurent des fortunes diverses et changèrent souvent de gestionnaires. En 2020, tout à côté de la boulangerie, le café bar devient associatif et rejoindra bientôt les locaux neufs de l'immeuble nouvellement construit derrière la mairie.



Difficile d'imaginer que cette villa a abrité un atelier familial fabriquant articles de passementerie, fils d'or et d'argent. Vers les années 50, son propriétaire a mis son sous-sol à la disposition des Fleurinois pour qu'il leur serve de salle des fêtes. Sur le dessus de la porte d'entrée, on peut lire " 1902-BelleVue -1910".



Aujourd'hui, après d'importants travaux de rénovation, l'atelier a laissé la place à une maison individuelle cosue. L'inscription reste toujours visible et la nostalgie des heures joyeuses de leur jeunesse gagne le cœur des anciens Fleurinois quand ils passent devant.



Une "vraie" gare que celle de Fleurieux-Lozanne, avec salle d'attente, guichet, logement du chef, base d'embarquement pour marchandises. Ouverte en 1876 par la **Compagnie des Dombes et des chemins de fer du sud-est** (ligne Lyon – Montbrison), elle sera démolie en 1969.



Plus de gare, mais depuis 2012 une halte pour le tram-train **Saint Paul / Sain-Bel** avec double voie pour les croisements, passage souterrain, parkings aménagés. Seul vestige d'antan : la maisonnette de l'ancien garde-barrière.



Cinq arbres ombragent la place Benoît Dubost. A droite de l'église, le presbytère puis des logements dont les occupants devisent tranquillement sur le pas de porte... sans craindre la circulation.



Les arbres ont disparu. Toutes les façades ont été joliment repeintes; jouxtant l'église, la maison des associations. Un parvis est en cours d'aménagement pour éviter le stationnement gênant d'automobiles de plus en plus envahissantes.



Après d'importants travaux de rénovation en 1814, c'est une même famille qui est propriétaire du château jusqu'à sa vente à la municipalité en 1951. **Les Charmet** possédaient la majorité des 250 ha de vignes à Fleurieux ainsi que des vignobles dans l'Hérault ; de plus, ils exerçaient le commerce du vin à Bercy. Ils contribuèrent fortement à la formation de l'identité de notre village.



Profondément transformé en 2013, le château abrite toutes les classes primaires. Une construction moderne le jouxte avec les classes maternelles et le restaurant d'enfants. Ce domaine scolaire est reconnu comme un des plus beaux du département.

histoire & patrimoine



Devant la devanture d'une rouennerie (marchand de tissus en particulier de toiles de coton peintes que l'on fabriquait surtout à Rouen), la famille du commerçant pose pour la photo. A cette époque, Fleurieux compte de nombreux commerces : boulangerie, épicerie, mercerie, coiffeur et pas moins de cinq cafés !



Pas grande activité dans les rues du village. La revitalisation du centre bourg par des constructions nouvelles, par une restructuration des activités de service ou de commerce devrait amener plus de vie au cœur de notre commune.



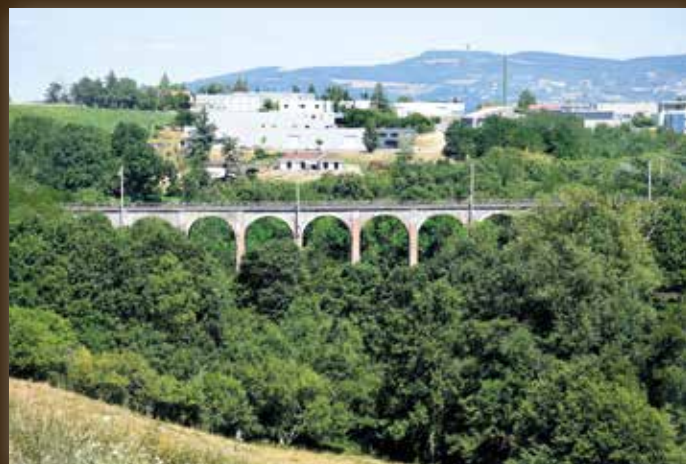
Les meilleurs coteaux étaient réservés aux arbres fruitiers et à la vigne. Ces cultures pénétraient jusqu'au centre du bourg, ce qui explique la petitesse de celui-ci. Notons toutefois la présence de deux hôtels : **Bel Air**, **Bellevue** et, à la droite de ce dernier, le café restaurant Sivelse.



Plus d'hôtels, des façades rajeunies ; sur l'une d'entre elles, au premier étage, on peut distinguer dans leurs niches, les deux chouettes emblématiques de notre commune. A l'extrême gauche, à la place des ceps et des arbres fruitiers, l'avenir se prépare avec l'édification d'un immeuble moderne et l'aménagement d'un espace public.



L'imposant viaduc ferroviaire du **Buvet** a été construit en 1875-1876 lors de la création de la ligne Lyon St Paul – Montbrison. Infatigables entrepreneurs, les frères **Mangini** en furent les instigateurs et maîtres d'œuvre dans un cadre très rural à cette époque.



Le modernisme est passé par là. L'arrière plan est constitué par une zone d'activité prospère. Sur le viaduc, le tram-train transporte depuis 2012 de plus en plus de voyageurs.



3060. FLEURIEUX-sur-L'ARBRESLE (Rhône) — La Mairie

Construit en 1889, le bâtiment abritait en son centre une salle unique de mairie à laquelle on accédait entre deux jardins par un escalier étroit ; sur ses côtés une classe pour les garçons et une classe pour les filles. Le premier étage était réservé au logement des instituteurs.



En 1983, le monde scolaire s'installe en totalité au Chêne, libérant de l'espace pour les différents bureaux de la mairie et la médiathèque. En 2000, ces locaux municipaux sont aménagés de manière plus fonctionnelle; leur accès se trouve agrandi, facilité, et adapté.



A la limite l'Arbresle/Fleurioux, se trouvait une très vaste usine, guimperie fabriquant fils d'or et d'argent pour confectionner broderies de vêtements et uniformes, surtout à destination des Indes. Y travaillaient 80 à 100 ouvrières, la plupart orphelines et encadrées par les sœurs de St Joseph.



Seuls bâtiments subsistants, ceux d'un magasin d'informatique et d'une alimentation portugaise. Le reste a été démoli pour laisser place à une vaste zone commerciale. Il ne fait plus bon flâner le long de la N7.

KORTEN

ARCHITECTURE

ZA de Montepy
105, rue de Montepy
69210 FLEURIEUX
Sur l'ARBRESLE

Tél: 04 74 26 09 21
architecture@korten.fr

Services Publics

MAIRIE

21 Place Benoît Dubost
69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 26 01 - Fax : 04 74 01 37 67
Ouvverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et mercredi et samedi de 9h à 12h.
Fermée le mercredi après-midi et le samedi après-midi. Fermée le samedi en juillet et août.
Mail : administration@mairie-fleurieux.fr
Service Urbanisme : ouvert du mardi au samedi de 9h à 11h30 sur rendez-vous.
Mail : urbanisme@mairie-fleurieux.fr
Site internet : www.fleurieuxurlarbresle.fr

Monsieur le Maire et les Adjointes reçoivent en mairie sur RDV pris au secrétariat.
Maire : M. BATALLA Diogène
Enfance, jeunesse, affaires scolaires et communication, Mme BOUCHET Karine, 1^{ère} adjointe.
Urbanisme, aménagement de l'espace : M. Philippe DRAIS, 2^{ème} adjoint.
Environnement, sécurité et prévention : Caroline BENOIT-GONIN, 3^{ème} adjointe.
Animation, affaires culturelles, jumelage et affaires sociales (CCAS) : Guy COLENT, 4^{ème} adjoint.
Finances, activités économiques, agriculture : Mme Elvine LÉON, 5^{ème} adjointe.
Bâtiments, voirie et réseaux divers : Aymeric GIRARDON, conseiller délégué.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

27 Place Benoît Dubost - Tél : 04 78 35 36 23
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h-18h Mercredi et samedi : 9h-12h. Fermée les samedis en juillet et août.

POLICE MUNICIPALE

Courriel : police@mairie-fleurieux.fr
Nous vous rappelons qu'un policier municipal intercommunal, intervenant à la demande sur des sujets spécifiques, ainsi qu'un A.S.V.P.

(Agent de Sécurité des Voies Publiques) sont présents à des horaires variables sur la commune.

BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

27 Place Benoît Dubost, derrière la Mairie
Tél : 04 74 26 99 33
Ouvverte le mardi de 16h à 18h30
Ouvverte le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h le samedi de 10h à 12h
Fermée 3 semaines en août
bibliotheque@mairie.fleurieux.fr

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

à compter du 1er janvier 2021 (susceptibles d'être révisés)

SALLE POLYVALENTE - Route de Bel Air
Pour les associations fleurinoises :
Pour toutes manifestations non payantes et sans objet de recette : gratuit. Pour les manifestations payantes et/ou avec objet de recettes :
- Petite salle : 77€/jour
- Grande salle : 249€/jour
Pour les particuliers fleurinois :
- Petite salle : 249€/jour
- Grande salle : 605€/jour

SALLE GASTON BRAQUET

- Rue du Jardin
Pour les associations fleurinoises :
Pour toutes manifestations non payantes et sans objet de recette : gratuit. Pour les manifestations payantes et/ou avec objet de recettes : 132 €/jour
Pour les particuliers fleurinois :
gratuit dans le cas d'une cérémonie suite à un décès pour manifestations privées, payantes ou faisant l'objet d'une recette : 132€/jour
À noter que des chèques de cautions seront demandés pour toute location de ces salles (salles et clés).

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Être obligatoirement muni d'une carte d'accès.
Tél : 04 74 01 35 63

Du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9h-12h et 14h-17h, samedi 9h-17h.

Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h. Fermée toute l'année les mardis, dimanches et jours fériés.

Courzieu - La Brévenne :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Lundi : 14h - 17h ; Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h ; Mercredi : 14h - 17h ; Jeudi : fermé - Vendredi : 14h - 17h ; Samedi : 9h - 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :
Lundi : 14h - 18h ; Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h ; Mercredi : 14h - 18h - Jeudi : fermé

Vendredi : 14h - 18h - Samedi : 9h - 18h
Fermée toute l'année les jeudis, dimanches et jours fériés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Voir calendrier des collectes de l'année en cours.

COLLECTE Bac Gris (déchets non recyclables) : le jeudi matin

COLLECTE Bac Jaune (tri sélectif) : un mardi sur deux.

Attention : ne pas laisser en permanence vos bacs sur la voie publique, les rentrer le plus vite possible après chaque collecte (ils peuvent être gênants pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA)

117 Rue Pierre Passemard
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr

Site internet : www.paysdelarbresle.fr

Formalités administratives

Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.services-public.fr ou à l'accueil en mairie.

ATTESTATION DE CONCUBINAGE ET CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

N'existent plus à la Mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN MINEUR FRANÇAIS

IMPORTANT : L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est obligatoire à partir du 15 janvier 2017. Le décret a été publié au Journal Officiel du 4 novembre 2016.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale doit être rééditée au moyen du formulaire Cerfa N° 15646.

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VOUS DÉPLACER EN MAIRIE. Toutefois, nous tenons à la disposition des parents le formulaire.
Pour plus d'information et accès au formulaire Cerfa N° 15646*0.

Voir sur www.service-public.fr

CARTE GRISE

Toutes les démarches doivent être effectuées sur internet
www.rhone.gouv.fr/demarches-administratives/carte-grise/ma-demarche-carte-grise.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) SÉCURISÉE depuis fin mars 2017

Sur RDV dans n'importe quelle mairie du Rhône équipée d'une station d'enregistrement

(liste des communes et des pièces nécessaires, disponible à l'accueil de la Mairie de Fleurieux). Valable 15 ans pour un adulte depuis le 1er janvier 2014 et maintient à 10 ans pour un mineur. Cet allongement de 5 ans concerne à la fois : les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014, les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, pour lesquelles la prolongation n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères ou du ministère

de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées. Il est toutefois préférable d'établir un passeport par sécurité vis à vis des compagnies aériennes.

Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez posséder un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité. Apporter les originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur datant de moins de 3 mois : si le demandeur ne possède pas de carte d'identité ou si l'ancienne carte est périmée depuis + de 5 ans, copie intégrale de l'acte de naissance obligatoire si le demandeur est mineur (pour une première demande). Pour les majeurs, connaître l'état civil complet des parents. L'ancienne carte d'identité, une photo datant de moins de 6 mois et aux normes internationales et non découpées, un justificatif de domicile récent. Timbre fiscal à 25 € pour un majeur ou un mineur en cas de perte ou de vol. Autres pièces suivant le cas. Vous pouvez désormais acheter vos timbres fiscaux sur le site internet des Impôts :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

Nouveauté : pré-demande de CNI en ligne dans le cadre de la simplification des démarches de demande de CNI, il est maintenant possible d'effectuer gratuitement une pré-demande de CNI en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/mon compte/sinscrire>
Ce nouveau télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande CNI", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal. Important : vous pourrez faire une pré-demande globale sur internet pour une CNI et un PASSEPORT sur le même enregistrement.

CASIER JUDICIAIRE (EXTRAIT)

Casier Judiciaire national 44079 NANTES CEDEX. Joindre une copie du livret de famille ou de la carte d'identité. Gratuit (joindre enveloppe timbrée pour la réponse).

www.cjn.justice.gouv.fr

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Greffe du Tribunal d'Instance 67 rue Servient 69003 LYON Tél : 04 72 60 75 75

CHANGEMENT DE PRÉNOMS

cf-Article 56 de la loi N° 2016-1547 du 18-11-2016.

La demande changement de prénom doit désormais être effectuée auprès de l'officier de l'état civil en mairie du lieu de résidence de la personne concernée ou en mairie du lieu où l'acte de naissance a été dressé.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

Mairie du lieu de mariage. Indiquer : nom, prénoms date et lieu de mariage et les enfants. Gratuit.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de naissance. Indiquer : nom, prénoms, date de naissance. Gratuit (enveloppe timbrée pour demande par courrier et envoi au domicile). Pour les Français nés à l'étranger : Ministère des Affaires Étrangères Service Central de l'État Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09.

www.diplomatie.gouv.fr

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de mariage. Indiquer : nom, prénoms, date de mariage. Gratuit (enveloppe timbrée pour envoi au domicile).

DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL : VIGILANCE !

Plusieurs personnes ont été victimes d'un site frauduleux proposant des actes d'état civil ou des demandes de passeport en ligne payantes. Or, la délivrance des actes d'état civil est un service gratuit assuré par les mairies ou sur service-public.fr. Seuls les timbres fiscaux pour les passeports et CNI sont payants. Le site pour les acheter étant :

timbres.impots.gouv.fr

Il faut rester vigilant sur internet et n'engager vos démarches que sur des sites officiels.

Si vous êtes victime de ce genre de fraude, prévenez la gendarmerie et signalez l'abus sur : www.internet-signalement.gouv.fr

EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt. Indiquer : nom, prénoms, date de décès. Gratuit (enveloppe timbrée pour envoi au domicile).

LÉGALISATION DE SIGNATURE

OU PROCURATION

Mairie du domicile. Signature à apposer à la Mairie. Présenter la carte d'identité. Gratuit.

PACS

NOUVEAU : Le retrait et le dépôt d'une convention de PACS s'effectuent à l'accueil de la mairie de domicile. La liste de documents à fournir pour le dossier peut être envoyée par mail aux futurs pacés ou retirée à l'accueil de la mairie. Pour une dissolution d'un pacs enregistré au Tribunal de Grande Instance de Lyon (T.G.I.), s'adresser directement au T.G.I. de Lyon.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Sur RDV dans n'importe quelle mairie du Rhône équipée d'une station d'enregistrement (liste des communes et des pièces disponible à l'accueil de la Mairie de Fleurieux).

Valable 15 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. Délai : 5 semaines environ. Apporter les originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur datant de moins de 3 mois : si le demandeur ne possède pas de carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans, copie intégrale de l'acte de naissance obligatoire si le demandeur est mineur. Pour les majeurs, connaître l'état civil complet des parents. L'ancien passeport, la carte d'identité, une photo datant de moins de 6 mois et aux normes internationales et non découpées, un justificatif de domicile récent.

Timbre fiscal à 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans et 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Prévoir la taille du demandeur ainsi que les dates et lieu de naissance de ses parents. Autre pièce suivant le cas. Vous pouvez désormais acheter vos timbres fiscaux sur le site internet des Impôts : <https://timbres.impots.gouv.fr> Nouveauté : pré-demande de passeport en ligne. Dans le cadre de la simplification des démarches de demande de passeport, il est maintenant possible depuis le 1^{er} juillet 2016 d'effectuer gratuitement une pré-demande de passeport en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/mon compte/sinscrire>

Ce nouveau télé-service permet de renseigner

en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande Passeport", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

PERMIS DE CHASSE

(à valider avant chaque période d'ouverture). S'adresser à la Fédération des Chasseurs du département concerné.

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME

N'existe plus sauf pour l'étranger.

RECENSEMENT : PARCOURS DE CITOYENNETÉ (Attestation)

Filles et garçons dès l'âge de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser à la mairie de votre domicile (apporter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et votre carte d'identité). Une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour les inscriptions aux examens, à la conduite accompagnée et au permis de conduire.

ATTENTION : CONSERVER TRÈS PRÉCIEUSEMENT L'ATTESTATION (version Bleue Blanc Rouge) délivrée par la mairie : PAS DE DUPLICATION possible.

Cette formalité peut être accomplie par internet sur : www.service-public.fr

Bureau du Service National de Lyon :

Quartier Général Frère - 24 rue Yves Farge

69007 LYON - Tél : 04 37 27 25 09

Site internet : www.defense.gouv.fr

RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les ressortissants étrangers doivent se rendre en Préfecture (et non plus en mairie), pour toutes les démarches en rapport avec leur titre de séjour (renouvellement, duplicata...), car celui-ci est biométrique.

Pour en savoir plus : www.rhone.fr

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation sur la résidence principale sera progressivement supprimée d'ici à 2020. Pour savoir si vous êtes concerné dès cette année, vous pouvez vous renseigner sur :

www.impots.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU), les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Pièces à fournir sur place ou par courrier : une photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois, une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et le cerfa n° 12669*02, disponible en mairie ou sur www.service-public.fr complété.

Facilitez vos démarches !
Rendez-vous sur
www.service-public.fr
rubrique Papiers – Citoyenneté / élections, pour procéder à votre inscription en ligne et /ou obtenir tous les renseignements nécessaires.

État civil 2020

Les naissances



Zakari SALPOINTE
né le 18 août 2019

Arthur CHAUDEMANCHE
né le 1^{er} avril 2020



Adrien BRUNEL
né le 10 mai 2020



Logan SOULIER
né le 27 juillet 2020



Jazz MAILLOT
né le 29 juillet 2020



Liam LALOUEL
née le 3 septembre 2020



Axel ODIN
né le 24 octobre 2020



Mia CHAMBE
née le 9 décembre 2020

Les mariages



Valérie ESPIN & Sylvain MOREL le 2 mars 2020



Stéphanie STANIO et Nidhal HAMMAMI le 7 mars 2020

Les décès

Jean MILLOT le 2 janvier 2020
Michel MULL le 8 janvier 2020
Marie-Thérèse SANDRIN née TRANIER le 18 mars 2020
Jaqueline FOURNEL née LESNE le 30 mars 2020
Christelle JEAN-PIERRE le 19 avril 2020
Danièle COUTURIER née TRAVERSE le 13 mai 2020
Marie-Claire DUPUY née CHARRETIER le 1^{er} juin 2020
Gilles RAULY le 18 juin 2020

Denise BONHOMME née BUIT le 25 août 2020
Raymonde BARBIER née RONCE le 9 septembre 2020
Alfred DE CARVALHO le 9 septembre 2020
Philippe MOREAU le 8 octobre 2020
Georgette DENIS née PROST le 30 novembre 2020
Hervé GUYOT le 3 décembre 2020
Katherine SERGERE le 12 décembre 2020
Maurice GIRARD le 19 décembre 2020

